

Kast 233

Pl. J N° 35

233.7.35

RIKSUNIVERSITEIT UTRECHT



0437 1245

233.J.35

LA  
GUYANE NÉERLANDAISE,

PAR

F. W. WESTEROUEN VAN MEETEREN.

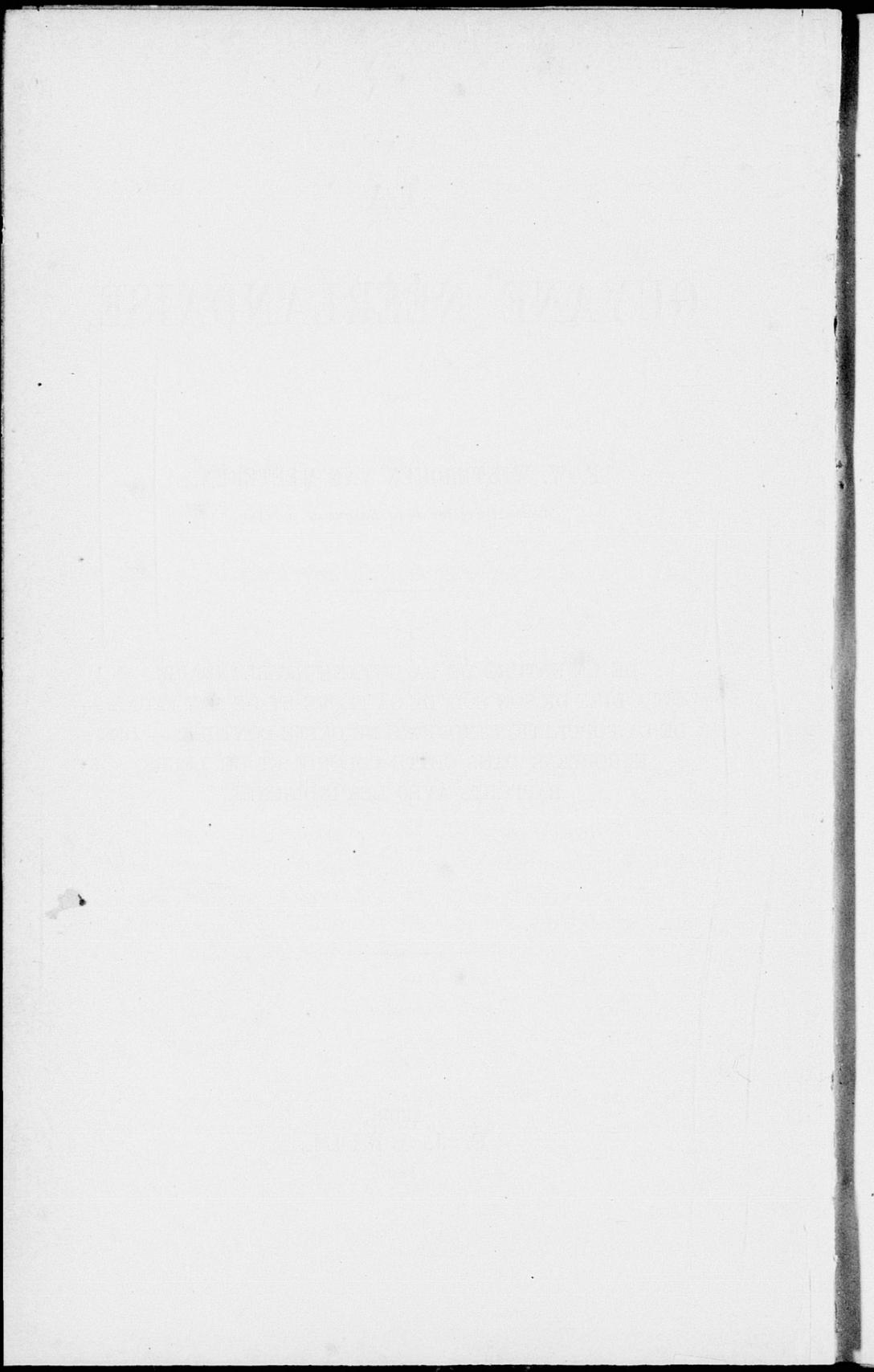
*Ancien Directeur de la Banque de Surinam.*

---

DE LA NATURE DE LA GUYANE NÉERLANDAISE,  
C'EST A DIRE DE SON SOL, DE SA FLORE ET DE SON FAUNE. —  
DE LA POPULATION INDIGÈNE DE CETTE CONTRÉE. — DES  
EUROPÉENS DANS CETTE COLONIE ET DE LEURS  
RAPPORTS AVEC LES INDIGÈNES.



LEIDE,  
E. J. BRILL.  
1883.



---

LA GUYANE NÉERLANDAISE.

PAR

**F. W. WESTEROUEN VAN MEETEREN.**

---

MESDAMES ET MESSIEURS !

Lorsque je reçus, il y a quelques mois, l'invitation à prendre une part active dans la série de conférences sur des sujets coloniaux, et de parler en ce lieu de la Guyane Néerlandaise, je me sentais fort honoré d'être choisi pour cette tâche assez difficile et j'eus la présomption d'accepter. Mais j'en suis bien puni. Le temps passait avec une rapidité effroyable et me rapprochait de plus en plus du terme fatal où je devrais comparer devant vous, pour répondre à la confiance, vraiment trop grande que ces Messieurs du comité ont bien voulu avoir de ma connaissance de la colonie de Surinam et de mon talent pour la vous communiquer.

Oui, je tremble, en récapitulant comment pendant plus de deux mois nombre de savants, de professeurs, et d'autres célébrités vous ont initiés de cette même place dans les secrets de leurs sciences, ou bien vous ont offert le résultat de leurs études, de

leurs recherches, de leurs voyages ou de leurs découvertes; et comment moi — simple mortel, sans espoir de pouvoir rivaliser avec eux ni par mon sujet, ni par mon talent de le traiter — j'aurai tellement besoin de votre indulgence, sans avoir le droit de l'invoquer ou de plaider des circonstances atténuantes.

Enfin, le sort en est jeté, passons le Rubicon!

La colonie de Surinam ou la Guyane Néerlandaise est peu connue, même par ceux qui y ont résidé; en Europe, ou plutôt en Hollande on sait qu'elle se trouve quelque part, là-bas, à l'Ouest; on a entendu parler du sucre de Surinam, peut-être aussi de l'or qu'on y trouve depuis quelques années; et une fois par an, lorsque les Chambres discutent le Budget Colonial, son existence est prouvée à la nation par une subside dont elle a besoin pour équilibrer ses finances, peut-être qu'alors, faute d'autre sujet, quelque journaliste écrit un article peu flatteur pour les colonies qui coûtent de l'argent sans en rapporter.

Mais rarement l'intérêt qu'on porte à Surinam s'étend plus loin.

Pourtant, depuis quelque temps on croit voir poindre l'aube de meilleurs jours: une compagnie de paquebots hollandais va bientôt ouvrir un service régulier entre la métropole et les colonies des Indes-Occidentales et vous vous rappelez tous comme Sa Majesté le Roi nous a dit que cette belle colonie de Surinam doit devenir pour nous un second Java; entre parenthèse soit dit qu'il faut prendre ces mots au figuré, car la Guyane n'est pas une île et ne le deviendra probablement jamais, quoi qu'en dise une partie de mes compatriotes pour lesquels la différence entre Surinam et Sumatra n'est pas encore bien claire.

J'ai pris à tâche de vous décrire ce pays et de vous prouver que cette parole Royale n'était pas une simple phrase, mais qu'elle était basée sur une connaissance des faits, qui trop longtemps ont été ignorés en Hollande; si je ne réussis pas à cette tâche, veuillez en attribuer la cause non au pays, mais à mes faibles forces.

Tâchons de procéder avec ordre, et à cette fin, je ne crois pouvoir mieux faire que de suivre le système qui a servi de base à notre Exposition Coloniale.

Je vous parlerai donc :

- A. De la nature de la Guyane néerlandaise — c'est-à-dire de son sol, de sa flore et de son faune;
- B. De la population indigène de cette contrée; et
- C. Des Européens dans cette colonie et de leurs rapports avec les indigènes.

---

#### A. LA NATURE DE LA GUYANE NÉERLANDAISE.

La colonie de Surinam fait partie du continent de l'Amérique méridionale dont la côte septentrionale porte le nom collectif de Guyane, — elle est située entre la Guyane anglaise et la Guyane française, entre Demerara et Cayenne. Au sud la colonie est limitée par la chaîne des montagnes Tumucumaque (ou Tumuc Humac) qui la séparent du Brésil, comme frontière on adopte le second degré de latitude (nord). Le Maroni nous sépare à l'est de Cayenne, et à l'ouest le Corantin est désigné par le traité de 1816 comme frontière des possessions anglaises.

En regardant du côté de l'Europe nous avons donc devant nous l'océan Atlantique, à gauche une colonie anglaise: Demerara, à droite une colonie française: Cayenne et dans le dos l'Empire du Brésil. Voilà de tous les côtés des frontières naturelles et même des échantillons de toutes les sortes de cette espèce dont le culte a perdu beaucoup de ses attraits, du moins en Europe.

Au sud: une chaîne de montagnes, très belle frontière et fort suffisante, tant que des deux côtés des contrées inhabitées et des forêts vierges empêchent toute communication; mais voilà que les chercheurs d'or pénètrent dans l'intérieur et que le gouvernement leur donne la concession de terrains qui sont de moins à

leurs recherches, de leurs voyages ou de leurs découvertes; et comment moi — simple mortel, sans espoir de pouvoir rivaliser avec eux ni par mon sujet, ni par mon talent de le traiter — j'aurai tellement besoin de votre indulgence, sans avoir le droit de l'invoquer ou de plaider des circonstances atténuantes.

Enfin, le sort en est jeté, passons le Rubicon!

La colonie de Surinam ou la Guyane Néerlandaise est peu connue, même par ceux qui y ont résidé; en Europe, ou plutôt en Hollande on sait qu'elle se trouve quelque part, là-bas, à l'Ouest; on a entendu parler du sucre de Surinam, peut-être aussi de l'or qu'on y trouve depuis quelques années; et une fois par an, lorsque les Chambres discutent le Budget Colonial, son existence est prouvée à la nation par une subside dont elle a besoin pour équilibrer ses finances, peut-être qu'alors, faute d'autre sujet, quelque journaliste écrit un article peu flatteur pour les colonies qui coûtent de l'argent sans en rapporter.

Mais rarement l'intérêt qu'on porte à Surinam s'étend plus loin.

Pourtant, depuis quelque temps on croit voir poindre l'aube de meilleurs jours: une compagnie de paquebots hollandais va bientôt ouvrir un service régulier entre la métropole et les colonies des Indes-Occidentales et vous vous rappelez tous comme Sa Majesté le Roi nous a dit que cette belle colonie de Surinam doit devenir pour nous un second Java; entre parenthèse soit dit qu'il faut prendre ces mots au figuré, car la Guyane n'est pas une île et ne le deviendra probablement jamais, quoi qu'en dise une partie de mes compatriotes pour lesquels la différence entre Surinam et Sumatra n'est pas encore bien claire.

J'ai pris à tâche de vous décrire ce pays et de vous prouver que cette parole Royale n'était pas une simple phrase, mais qu'elle était basée sur une connaissance des faits, qui trop longtemps ont été ignorés en Hollande; si je ne réussis pas à cette tâche, veuillez en attribuer la cause non au pays, mais à mes faibles forces.

Tâchons de procéder avec ordre, et à cette fin, je ne crois pouvoir mieux faire que de suivre le système qui a servi de base à notre Exposition Coloniale.

Je vous parlerai donc :

- A. De la nature de la Guyane néerlandaise — c'est-à-dire de son sol, de sa flore et de son faune;
- B. De la population indigène de cette contrée; et
- C. Des Européens dans cette colonie et de leurs rapports avec les indigènes.

---

#### A. LA NATURE DE LA GUYANE NÉERLANDAISE.

La colonie de Surinam fait partie du continent de l'Amérique méridionale dont la côte septentrionale porte le nom collectif de Guyane, — elle est située entre la Guyane anglaise et la Guyane française, entre Demerara et Cayenne. Au sud la colonie est limitée par la chaîne des montagnes Tumucumaque (ou Tumuc Humac) qui la séparent du Brésil, comme frontière on adopte le second degré de latitude (nord). Le Maroni nous sépare à l'est de Cayenne, et à l'ouest le Corantin est désigné par le traité de 1816 comme frontière des possessions anglaises.

En regardant du côté de l'Europe nous avons donc devant nous l'océan Atlantique, à gauche une colonie anglaise: Demerara, à droite une colonie française: Cayenne et dans le dos l'Empire du Brésil. Voilà de tous les côtés des frontières naturelles et même des échantillons de toutes les sortes de cette espèce dont le culte a perdu beaucoup de ses attraits, du moins en Europe.

Au sud: une chaîne de montagnes, très belle frontière et fort suffisante, tant que des deux côtés des contrées inhabitées et des forêts vierges empêchent toute communication; mais voilà que les chercheurs d'or pénètrent dans l'intérieur et que le gouvernement leur donne la concession de terrains qui sont de moins à

moins éloignés des frontières, tant soit peu imaginaires, le temps est donc assez proche où l'on aura à faire une délimitation un peu plus exacte.

A l'ouest et à l'est, des rivières forment les frontières, ou plutôt n'en forment pas, car les contrées non-habitées qui des deux côtés séparent la capitale du Corantin et du Maroni sont la cause que les habitants des deux frontières officielles sont en relations beaucoup plus suivies avec les habitants de l'autre rive, qu'avec leurs co-citoyens de Paramaribo.

Encore, pour qu'une rivière puisse servir de frontière il faut qu'il n'y ait pas de malentendu sur son nom, et sur sa source ou sur ses sources, comme cela se voit pour le Maroni.

Nous ne sommes pas d'accord avec la France quel des deux confluent du Maroni ait le droit de porter ce nom, nous disons la branche à l'est, les Français disent celle à l'ouest, et voilà qu'on ne sait pas à qui appartient le terrain entre ces deux rivières. Tant que je sache, cette question n'est pas encore réglée d'une manière définitive.

Heureusement que la frontière de l'ouest est déterminée par traité, car le quatrième voisin, l'océan, ne permet pas non plus d'avoir une frontière constante. Lui, l'océan, est encore celui auquel on peut le moins se fier; il nous enlève une partie du territoire sans mot dire: au nord de la ville, là où les canaux de Matappica et de Warappe forment une communication entre le Commewijne et la mer, les plantations ont dû être quittées, par ce qu'on ne pouvait plus les défendre contre les flots envahisseurs; à l'embouchure du Nickerie, l'océan nous force déjà pour la seconde fois à reculer le village qui porte le nom de Nieuw-Rotterdam et a lui abandonner le terrain conquis, mais pour être juste il faut en convenir qu'aux embouchures du Corantin et du Saramacca il est occupé à nous faire des restitutions. A ce dernier endroit on a constaté en 15 ans un accroissement de plus de 90 mètres de largeur.

En somme, vous concevrez que la surface de la colonie ne peut être connue que fort approximativement; on l'évalue à 16 mil-

lions de hectares, soit à peu près cinq fois les Pays-Bas. La plus grande partie des 50 mille habitants de la colonie reste à Paramaribo, et dans un cercle, d'une douzaine d'heures de diamètre autour de cette capitale; tandis que le reste de la colonie n'est qu'une forêt immense, sans habitants et où l'on ne rencontrerait que des Nègres-bosch, des Indiens et quelques chercheurs d'or.

Les côtes de l'océan sont fort basses, de vrais terrains alluviaux, couvertes d'arbustes et d'arbres qui forment des broussailles presque impénétrables, dans lesquels se nichent une infinité d'oiseaux de mer, mais où des nuages de moustiques attaquent le téméraire qui veut y pénétrer. A chaque flux ces terrains sont submergés.

Le littoral est formé par une couche fort épaisse de restes de crustacés marins, couverte en quelques endroits d'une couche de sable et de glaise.

En dessous on trouve de l'argile bleue ou bleu grisâtre, alternant par-ci et par-là avec du sable d'une teinte jaunâtre.

Des bancs de sable et de coquilles, d'une profondeur de 4 mètres au plus, sont dispersés dans le pays, dans une direction, à peu près parallèle avec la côte; il est curieux que la végétation sur ces bancs diffère de celle de la contrée environnante et ressemble à celle de l'intérieur du pays.

Ces bancs de sable sont plus élevés que le terrain marécageux qui les entoure; ils n'ont que peu de largeur, mais leur longueur dépasse souvent dix kilomètres; il se peut très bien qu'ils ont été les côtes de l'océan en des périodes antérieures.

Derrière ces bancs on trouve de grands marais d'eau douce, qui sont presque secs dans la saison sèche, mais qui d'ordinaire ne sont pas praticables au temps des grandes pluies.

La ville de Paramaribo a été établie sur un de ces bancs de coquillages.

Les bouches des rivières sont encore plus basses que le reste du littoral, les bords sont plats et sujets à des inondations fréquentes, cependant les Mangliers ou Palétuviers rouges (Rhizo-

phora Mangle L) forment par leurs racines très fortes une sorte de digues que les protègent contre la force trop grande des brisants.

Les fleuves et les rivières se jettent dans l'Atlantique, ayant leurs sources encore inconnues dans l'intérieur du pays; leur direction est du sud au nord.

Je ne vous en nommerai que les principaux, c'est à dire le Maroni, le Cottica, le Commewijne, le Surinam, le Saramacca, le Coppename, le Nickerie et le Corantin.

Ils ne forment pas de deltas, mais plusieurs d'entre eux, avant de se jeter dans l'océan, se réunissent par paires, comme le Surinam avec le Commewijne, le Saramacca avec le Coppename, le Corantin avec le Nickerie.

Il y a en outre une quantité de petites rivières, de criques et de canaux dont nous ne parlerons pas, notons seulement qu'il serait possible, quoique avec de grands détours, d'aller du Corantin au Maroni en passant par les rivières et les canaux que les relie entre eux; seulement, je conseillerais à celui qui veuille vérifier ce fait de le faire sur la carte et non en réalité.

Tous les fleuves sont navigables de l'embouchure jusqu'aux dernières limites des habitations des Européens, plus loin on est obligé de faire le voyage dans un canot indien à cause du lit rocheux, des rapides et des chûtes.

Plus qu'on s'éloigne de la mer et qu'on remonte le cours des fleuves, plus la scène s'embellit et devient intéressante, on voit les bords couverts de toutes sortes d'arbustes tropicaux, tandis que quelques arbres s'élèvent au-dessus des broussailles; le Pineau et le Palmite à colonnes (en hollandais: Pina palm. *Euterpe oleracea* Mart) preuve d'un sol fertile, se voit partout; des lianes magnifiques enguirlandent toutes les branches et les bords sont cachés sous la verdure. A environ 30 à 40 kilomètres de la mer les bords commencent à s'élever et l'eau reprend sa clarté qu'elle avait perdue par le mélange avec l'eau salée de la mer.

C'est là que vous voyez pour la première fois le Cacaoyer

sauvage (*Carolinea princeps* L. fil) avec ses fleurs superbes, les Malphiges et les Palmes Maripa, et c'est là que les premières forêts tropicales vous montrent leur feuillage bizarre. A 60 ou 80 kilomètres de la mer les premières collines s'élèvent audessus du paysage; le cours du fleuve se rétrécit, la navigation devient difficile et nous voilà sur les limites des habitations.

Pourtant, il faut bien remarquer que l'on trouve entre les terrains bas de l'alluvion et les terrains secondaires ou tertiaires, une sorte de formation intermédiaire, les Savanes.

Ces plaines sont des terrains dépourvus de grands arbres, le sable blanc, qui les couvre, est un mélange de quartz, de mica et de granit décomposé, probablement emportés en des temps antérieurs par les eaux des montagnes, dont la force ne peut être comparée qu' à celle des gletschers d'Europe.

La positions des Savanes est du Sud-ouest au Nord-est; de même que les bancs de sable elles ont peu de largeur en comparaison de leur longueur. Aux bords des fleuves, elles sont entrecoupées de forêts; leurs formes sont fort irrégulières, tantôt elles s'étendent jusque dans l'alluvion, tantôt elles se perdent dans les montagnes. Souvent des parties du terrain, ressemblant à des oasis, remarquables par leur végétation luxuriante, se trouvent enclavés dans une Savane.

Partout où la Savane manque de toute végétation le sable blanc fait mal aux yeux, comme par exemple à la Savane des Juifs, sur les bords du Surinam, où l'on peut observer les deux formes sous lesquelles une Savane se présente.

Enfin, comme dernière forme du terrain nous rencontrons les montagnes et les forêts vierges.

On y trouve des arbres plus forts, du bois plus dur, beaucoup d'arbres à feuilles mais peu de palmes, peu de lianes et peu de cactus.

Même dans ces contrées les marais et les marécages sont assez fréquents.

Peu de personnes se font une idée exacte de la forêt vierge; si l'on croit les romanciers et les dessinateurs elle se présente

comme un amas de palmiers sans nombre, d'arbres aux formes les plus bizarres, recouverts de parasites et entremêlés de lianes, courant de branche en branche, comme les cordages aux mâts des navires.

Cette description répond à la condition sur les bords des rivières, près de leurs embouchures, mais la forêt vierge est autre chose.

D'un aspect froid et sévère, les arbres, ayant une hauteur de 30 à 40 mètres, s'élevant comme des colonades au-dessus de vos têtes, supportent un massif de verdure qui forme une voûte impénétrable aux rayons du soleil.

A vos pieds vous ne voyez pas un brin d'herbe; sur le sol, à part quelques fougères, et d'autres plantes sans fleurs, gisent des feuilles et des branches mortes.

En haut, au-dessus de vos têtes, vous voyez courir les singes, et de là partent les chants des milliers d'oiseaux aux plumages les plus riches et les plus variés; à cette hauteur de 30 à 40 mètres la vie se concentre, tandis qu'en bas tout reste morne et silencieux.

Si vous descendez jusqu'au niveau des cours d'eau, des criques sans nombre, qui charient l'or tant recherché, la végétation perd de nouveau en sévérité pour gagner en élégance et en pittoresque.

Pour bien comprendre l'impression produit par un tel pays il ne faut jamais oublier que le climat n'a aucune ressemblance avec celui dont le ciel a béni ma chère patrie, et dont nous jouissons en ce moment.

Si je vous dis que la température moyenne pour toute une année est de 26°, 5 Celsius et que l'humidité relative atteint le chiffre moyen de 0.025, j'ai bien peur que ça ne vous dise pas beaucoup; veuillez donc me croire sur parole si je vous déclare que le climat de Surinam est chaud et humide.

On y compte quatre saisons, mais non pas les mêmes que chez nous; celles de la Guyane sont la petite et la grande saison des pluies et la petite et la grande saison sèche.

La petite saison des pluies commence mi-novembre, et dure de deux à trois mois; les mois de février et de mars sont ordinairement occupés par la petite saison sèche; puis vient la grande saison des pluies qui ne finit que vers la fin de juillet; pendant ce temps la pluie tombe en averses, souvent ces ondées continuent des journées de suite et pour la plupart elles sont accompagnées de bourrasques du Nord et Nord-est.

La fin de cette saison est caractérisée par des vents chauds et accablants qui ont la réputation d'être fort malsains.

Le vent alizé se fait peu sentir dans ces parages.

Pendant la nuit et dans la matinée le vent de terre apporte un surcroît de chaleur, tandis que dans l'après-midi ou dans la soirée le vent de mer donne quelque fraîcheur.

Au milieu de la grande saison des pluies, ce vent de mer arrive beaucoup plus tard que d'ordinaire; vers la fin de cette saison des orages et des brises variables, mais accablants, annoncent l'approche de la saison sèche.

Le changement de saison est considéré comme étant très insalubre; cette époque est encore caractérisée par une rosée abondante, qui du reste est également forte pendant les nuits de la saison sèche.

En parlant de ces saisons il ne faut jamais oublier que, comme chez nous, il y a dans la nature une tendance pour confondre l'été avec l'hiver, le printemps avec l'automne, et surtout pour supprimer l'été, proprement dit; de même au Surinam il pleut souvent dans la saison sèche, ce qui vous sera clair lorsque vous avez appris que des 365 jours de l'année il y en a à peu près 177 de pluie; cependant il est vrai que ce chiffre n'est exact que pour la ville et que par exemple Nieuw-Rotterdam en compte 66 de moins, ce qui représente une différence énorme. Puis, pour en finir avec le climat, je vous dois un conseil: si jamais vous allez habiter la Guyane, n'emportez pas de baromètre, il ne vous servirait pas de prophète du temps, car la pression de l'atmosphère ne varie que de 756 mm. à 771 mm. et ces variations n'ont plus rien à faire avec la pluie et le beau temps.

mais on a observé que dans les vingt-quatre heures il y a régulièrement, deux maximum et deux minimum.

Du point de vue géologique nous ne possédons que très peu de données sur la Guyane et surtout sur Surinam.

J'ai déjà eu l'occasion de vous communiquer ce que l'on sait sur l'alluvion, et je n'ai qu' à y ajouter que sur l'accroissement de terrain à l'embouchure du Saramacca et sur la présence des bancs de sable et de coquilles on a bâti la théorie d'un soulèvement lent et continuél de cette partie du litoral.

La formation des Savanes, comme je l'ai dit, est expliquée par l'action de l'eau, qui aurait emporté le feldspath sous la forme d'argile, pour le déposer dans l'alluvion, laissant le quartz et le mica là, où ils se trouvent encore. Pourtant, d'ordinaire, le mica est aussi emporté à quelque distance.

Le fleuve le Surinam est le mieux connu par les recherches, que le géologue Voltz y a fait, l'alluvion s'y étend jusqu'à la Savane des Juifs, où l'on voit le granit dans sa forme primitive, au pied de la colline, tandis que plus haut on ne trouve que le résidu de l'action de l'eau sous forme de sable blanc.

Le granit paraît être la base principale du sol; des rochers de granit se trouvent partout, tandis que le quartz et le feldspath ne sont pas non plus rares.

Près de Bergendaal on trouve une petite île composée de mica, tandis que la Montagne bleue est composée de diorite et de minerai de fer.

Plus loin on rencontre une rangée de collines de gneiss et de diorite.

Dans le gneiss on trouve une quantité de grenats de la grosseur d'une tête d'épingle.

Il paraît que le diorite forme une large bande qui traverse les Guyanes de l'est à l'ouest; Schomburgk l'a découvert à Demerara, Voltz au Surinam. A l'intérieur on a découvert du basalte.

Le quartz contient de l'or, mais jusqu'à présent on n'exploite pas encore cette richesse du sol, faute de capital, faute d'hommes

compétents pour cet ouvrage et faute de machines pour l'exploitation des mines ; au contraire, l'or qu'on trouve dans les courants d'eau et qui est déposé dans le sable du lit des criques et de leurs alentours est recherché avec avidité par des mineurs de nationalités les plus diverses ; nous reviendrons encore sur cette industrie.

Il faut mentionner ici les soi-disant diamants du Maroni, fort jolis et très recherchés pour en faire des bijoux, ainsi que quelques petits échantillons de vrais diamants que l'on a trouvés sur deux placers ; je vous ai déjà nommé les grenats, qu'on trouve dans le gneiss, le mica en contient qui sont plus gros.

La présence de minerais de fer à été constaté, voilà tout ce que l'on peut dire et quant aux minerais de plomb, les échantillons envoyés en Hollande pour en faire l'analyse ont donné un résultat peu encourageant.

Passons au règne végétal ; sans contredit il est le plus riche.

A l'exception des Savanes et des bancs de sable ou de coquilles, le sol de la Guyane est d'une fertilité sans rivale.

Nulle part on trouve une végétation plus abondante, et quoique l'on puisse lui reprocher d'être en quelques endroits prodigue en feuilles et parcimonieuse en fleurs, elle ne manque jamais d'élégance et de pittoresque.

Il faudrait être poète pour vous décrire les beautés du paysage dont M. le Professeur Veth vous a parlé à son discours d'ouverture, ou du moins on devrait être éloquent et comme ce même Professeur nous a si bien expliqué pourquoi on ne peut jamais l'être en langue étrangère, vous concevrez qu'à l'impossible nul n'est tenu, et que par conséquent je ne tâcherai même pas de vous contenter à cet égard.

Je me bornerai donc à un faible effort pour vous prouver la grande diversité de ressources que ce pays, excessivement riche et fertile, nous offre dans les produits du règne végétal.

La Guyane est fort riche en essences de bois, dont la majeure partie est très propre aux constructions.

Beaucoup de ces essences se recommandent spécialement par

leur résistance au travail destructeur des insectes, d'autres excellent par la grande beauté des couleurs et sont très recherchées pour la fabrication de meubles ; il est fort dommage que les frais extraordinaires de l'abatis et du transport ont été jusqu'à présent un obstacle presque insurmontable pour l'exploitation de cette richesse de la nature, non seulement pour le marché européen, mais même pour les besoins des colons.

Presque tout le commerce des bois est entre les mains des Nègresbosch, ce qui explique comment il est possible qu'une importation de bois américain peut être effectué avec profit.

Il est vrai que le gouvernement n'a rien fait pour protéger cette branche de l'industrie coloniale et que, si l'on étudie le tarif des droits d'entrée, on viendrait plutôt à la conclusion que le gouvernement a voulu protéger les importateurs.

Je ne pourrai vous nommer que les sortes de bois les mieux connues, mais je vous engage à aller voir la collection d'échantillons que vous trouverez dans la section française de notre Exposition, exposée par le comité local de Cayenne ou bien à faire le voyage à Harlem où le Musée colonial en possède une collection fort intéressante.

Nous disons donc que pour les constructions on trouve au Surinam :

- le Ouacapou ou Bois Incorruptible (Holl. Bruinhart. Vouacapoua americana Aubl.)
- l'Ebène verte & l'Ebène verte brune (Holl. Groenhart. Bignonia Leucoxydon L.)
- le Bois-violet (Holl. Purperhart. Copaifera bracteata Mart.)
- le Simiri des Galibis ou le Courbaril (Holl. Locus. Hymenaea courbaril L.)
- le Balata (Holl. Bolletrie. Dipholis salicifolia. D. C. fil & Lucuma Mammosa Gaerth.)
- le Cèdre (Holl. Ceder. Cedrela odorata L.)
- le Grignon (Holl. Wane)
- le Goupi ou Bois-serré (Holl. kopie. Goubia tomentosa Aubl.)

Tandis que les bois pour meubles les plus connus sont :

Le Bois de lettre, moucheté et non moucheté, c.-à-d. : féminin & masculin. (*Brosimum Aubletii* Sw. et *Piratinera guianensis* Aubl.)

Le Tamarinier Sauvage (*Mimosa guianensis*).

Le Tendre à caillou (Holl. Coenatepie ou acajou de Surinam).

Le Moucigo (Holl. Salie), etc.

mais il y en a une quantité d'autres arbres, portant les noms les plus saugrenus et servant aux besoins les plus divers, comme :

l'Ebène noire, dont on fait les massues des Indiens (Apatoe hout) ;

Le Bois-agouti (Aratte of kont-hout) ;

Le Bois Angélique, le Moutouchi, le Vouapa ou Eperua, plusieurs sortes d'acajou, comme l'acajou des Savanes, le Goyavier noir, l'Ouapa, le Copahu, donnant une essence de bois et le baume bien connu ; le Couratari, le Bagasse jaune & noire, le Bois-balle, provenant d'un arbre dont les fruits sont appelés Boulets de canon, l'Itaballi, le Quatéle ou Marmite de singe, le Couepi, dont le charbon sert aux Indiens pour la fabrication de cruches à eau, le Mahot cochon & le Mahot de rivière, le Paletuvier rouge & blanc, le Bois-pagaye, le Bois de canelle, le Gris-gris, le Bois-encens, le Bois-amadou, le Bois-baguettes, le Savonnier, le Bois de rose, le Bois-sucré, etc. etc.

Voilà pour les arbres et pour leur bois, mais n'oublions pas les fruits, dont le choix est fort grand.

Quant à moi je ne connais que l'anas, qui puisse rivaliser avec nos fruits d'Europe, mais je ne crois pas que beaucoup de créoles de Surinam seraient de mon opinion, et j'avoue qu'ils ont raison d'être fiers de leurs oranges, dont il y a deux ou trois variétés, de leurs Marcousas, de leur Goyaves, de leurs Sapotilles, de leurs Avocats, de leurs Melons, Melons d'eau et Canteloupes.

Les Mangues sont des fruits forts succulents.

Il ne faut pas non plus oublier la Pomme de cythère, la Pomme de rose, le Nèfle, le Tamarin, le Citron, la Limette, la Papaye, la Pomme de canelle, le fruit qu'on appelle cérise, sans qu'il ait beaucoup de ressemblance avec nos cérisés à nous, les fruits de l'arbre

à pain, le cocos, que a été importé d'Afrique et nombre de fruits moins connus.

La banane, le fruit du bananier, est sans contredit indispensable à l'indigène de Surinam.

La banane ordinaire est la nourriture principale de tous les créoles du pays, malheureusement sa valeur nutritive est encore inférieure à celle de de la pomme de terre; pourtant on la mange cuite, grillée, séchée, rotie et pillée; sous cette dernière forme elle prend la consistance du mastic et porte le nom de *tomtom*. On mange le *tomtom* avec une sorte de soupe ou de potage et ce mets a quelque ressemblance avec la soupe aux *Nudeln* de nos voisins les Allemands.

Une variété de la banane, appelée *bacove*, est très bonne a manger comme fruit de dessert.

En pressant la pelure de la banane on obtient un jus blanc et laiteux qui sert à étancher le sang.

Les fruits fermentés fournissent un bon vinaigre, les feuilles séchées servent à remplir des matelas, et les fibres du tronc seraient une excellente matière première pour la fabrication du papier.

La prédilection du créole de Surinam pour la banane, n'est participée que par celui de Demerara, tandis que les créoles de Cayenne, les Nègres-bosch et les Indiens préfèrent la racine du Manioc (cassave).

Comme vous savez, il y a deux variétés de cassave (manioc), que nous distinguons en hollandais par les noms de cassave douce et de cassave amère.

La dernière ne peut-être mangée sans danger de s'empoisonner, avant qu'on ait râpé la racine et qu'on ait séparé la fécule du jus amer, par une pression fort peu difficile.

Ce jus est cuit jusqu'à la consistance de sirop; par cette cuisson il perd ses qualités vénéneuses et on l'emploie sous le nom de *Casaripo* pour la préparation d'un mets fort estimé des amateurs qui porte le nom de „*peperpot*”.

Avec la farine du manioc, (le couac ou le tapioca), on prépare des

gâteaux, qui ressemblent à ceux qui se mangent par les Juifs à leur fête de Pâque, et qui sont la nourriture quotidienne de l'Indien.

Au Surinam on prépare en outre de la farine et de l'amidon de cassave, falsification assez fréquente de l'arrowroot.

Cet article, étant pur, provient de la racine du *Maranta arundinacea* L.

Le maïs et le riz donnent trois belles récoltes par an, ce qui n'empêche pas que la culture en soit fort restreinte.

Les ignames et les batattes, ressemblent à nos pommes de terre et sont consommés de la même manière.

La pistache (*Arachis hypogaea* L.) est très bonne à manger lorsqu'elle est grillée et elle donne une huile fort estimée, pourtant il n'y a que quelques indigènes qui en cultivent de petites quantités.

Les légumes indigènes ont presque tous un goût fort aromatique, qui ressemble un peu à celui de l'huile de térébinthe, il y en a beaucoup, comme les feuilles de calalo, et celles de l'*Arum esculentum* L. (tajas), plusieurs sortes de haricots et de pois ou de fèves, comme le Wandoepezi et le Gobogobopesi, quelques variétés de l'*Hibiscus* ou du Mahot, comme l'*Hibiscus esculentus* L., l'H. *Sabdariffa* L. et l'H. *bifurcatus*, le Masousa (*Alpinia exaltata* R. S.) et la chou palmiste.

Ce dernier légume provient de l'intérieur des troncs de jeunes palmes-Maripa, c'est un mets fort délicat, qu'on mange, soit en salade soit coupé en forme d'asperges; j'en ai mangé de ces deux manières et je vous assure que c'est excellent.

Quant aux légumes européens, ils donneraient de beaux résultats à celui qui voudrait les cultiver avec tous les soins dont ils ont besoin, surtout pour les préserver contre les termites et les fourmis.

En parlant de légumes il ne faut pas oublier les condiments tels que le piment, les poivres de toutes les grandeurs et de toutes les couleurs, le gingembre et le curcuma, qui servent de stimulants pour l'estomac fort affaibli de l'Européen, et qui sont fort goûtés de l'indigène.

à pain, le cocos, que a été importé d'Afrique et nombre de fruits moins connus.

La banane, le fruit du bananier, est sans contredit indispensable à l'indigène de Surinam.

La banane ordinaire est la nourriture principale de tous les créoles du pays, malheureusement sa valeur nutritive est encore inférieure à celle de de la pomme de terre; pourtant on la mange cuite, grillée, séchée, rotie et pillée; sous cette dernière forme elle prend la consistance du mastic et porte le nom de *tomtom*. On mange le *tomtom* avec une sorte de soupe ou de potage et ce mets a quelque ressemblance avec la soupe aux *Nudeln* de nos voisins les Allemands.

Une variété de la banane, appelée *bacove*, est très bonne a manger comme fruit de dessert.

En pressant la pelure de la banane on obtient un jus blanc et laiteux qui sert à éteindre le sang.

Les fruits fermentés fournissent un bon vinaigre, les feuilles séchées servent à remplir des matelas, et les fibres du tronc seraient une excellente matière première pour la fabrication du papier.

La prédilection du créole de Surinam pour la banane, n'est participée que par celui de Demerara, tandis que les créoles de Cayenne, les Nègres-bosch et les Indiens préfèrent la racine du Manioc (cassave).

Comme vous savez, il y a deux variétés de cassave (manioc), que nous distinguons en hollandais par les noms de cassave douce et de cassave amère.

La dernière ne peut-être mangée sans danger de s'empoisonner, avant qu'on ait râpé la racine et qu'on ait séparé la fécule du jus amer, par une pression fort peu difficile.

Ce jus est cuit jusqu'à la consistance de sirop; par cette cuisson il perd ses qualités vénéneuses et on l'emploie sous le nom de *Casaripo* pour la préparation d'un mets fort estimé des amateurs qui porte le nom de „*peperpot*”.

Avec la farine du manioc, (le couac ou le tapioca), on prépare des

gâteaux, qui ressemblent à ceux qui se mangent par les Juifs à leur fête de Pâque, et qui sont la nourriture quotidienne de l'Indien.

Au Surinam on prépare en outre de la farine et de l'amidon de cassave, falsification assez fréquente de l'arrowroot.

Cet article, étant pur, provient de la racine du *Maranta arundinacea* L.

Le maïs et le riz donnent trois belles récoltes par an, ce qui n'empêche pas que la culture en soit fort restreinte.

Les ignames et les batattes, ressemblent à nos pommes de terre et sont consommés de la même manière.

La pistache (*Arachis hypogaea* L.) est très bonne à manger lorsqu'elle est grillée et elle donne une huile fort estimée, pourtant il n'y a que quelques indigènes qui en cultivent de petites quantités.

Les légumes indigènes ont presque tous un goût fort aromatique, qui ressemble un peu à celui de l'huile de térébinthe, il y en a beaucoup, comme les feuilles de calalo, et celles de l'*Arum esculentum* L. (tajas), plusieurs sortes de haricots et de pois ou de fèves, comme le Wandoepepsi et le Gobogobopesi, quelques variétés de l'*Hibiscus* ou du Mahot, comme l'*Hibiscus esculentes* L., l'*H. Sabdariffa* L. et l'*H. bifurcatus*, le Masousa (*Alpinia exaltata* R. S.) et la chou palmiste.

Ce dernier légume provient de l'intérieur des troncs de jeunes palmes-Maripa, c'est un mets fort délicat, qu'on mange, soit en salade soit coupé en forme d'asperges; j'en ai mangé de ces deux manières et je vous assure que c'est excellent.

Quant aux légumes européens, ils donneraient de beaux résultats à celui qui voudrait les cultiver avec tous les soins dont ils ont besoin, surtout pour les préserver contre les termites et les fourmis.

En parlant de légumes il ne faut pas oublier les condiments tels que le piment, les poivres de toutes les grandeurs et de toutes les couleurs, le gingembre et le curcuma, qui servent de stimulants pour l'estomac fort affaibli de l'Européen, et qui sont fort goûtés de l'indigène.

Il faudrait ranger la vanille dans la même catégorie; cette orchidée est une plante indigène des forêts de la Guyane, elle n'y a pas besoin d'une fécondation artificielle, parceque l'insecte destiné à cet ouvrage, qui fait défaut à Java, se trouve à Surinam.

Pour en finir avec les plantes et les fruits qui sont bons à manger je ne vous nommerai que la Graine roche ou la noix des forêts, le fruit du Pekeia (*Bokkenoot*, *Caryocar nuciferum* L.) et je passe à une catégorie presque aussi utile, c'est-à-dire à celle des plantes qui donnent des fibres textiles.

Le coton a été cultivé autrefois, mais il a dû faire place au cacao.

L'ananas (*Bromelia Ananas* L.) comme beaucoup d'autres Broméliacées, donne une fibre très belle, dont on pourrait faire des tissus d'une grande finesse.

Le Palmier bâche (*Mauritius* of *Ita-palm*. *Mauritia flexuosa* L. fil); l'Aouara (*Awara-palm*. *Astrocaryum aculeatum* Meijer); le Mahot (diverses variétés du *Hibiscus*) et le Warimbo (*Phrynium Casupo* Rosc.), servent aux Indiens et aux Nègres-Bosch pour faire leurs cordes, leurs hamacs, leurs paniers et tous les articles qu'ils fabriquent pour leur propre usage.

La classe des plantes qui sont productrices d'huiles, de résines, de gommes et d'autres produits de même nature est tellement grande, que l'énumération prendrait tout le temps qui me reste cet après-midi, comme du reste Monsieur le docteur De Loos, homme des plus compétents en cette matière, vous parlera la prochaine fois des huiles et des graisses de nos colonies, je crois pouvoir me borner à vous rappeler quelques noms.

Ce qui est dit pour cette classe-ci, est encore vrai pour celle des plantes qui sont employées en médecine, il y en a beaucoup qui sont connues et qui sont adoptées par nos pharmaciens; mais il y en a encore dix fois plus qui ne sont connues qu'aux indigènes, qui leur attribuent des qualités presque miraculeuses et qui en font des décoctions, et des mélanges des plus compliquées pour se guérir de leurs maladies; contre chaque indisposition il y a au moins une dizaine de plantes comme remède infaillible.

Une Exposition Médicale faisant partie de notre Exposition Coloniale, M. le docteur I. Coronel, chef du service médical de la colonie de Surinam, second secrétaire du comité de cette Exposition, se trouvant à deux pas d'ici, et un congrès de médecins des colonies en perspective; voilà, n'est-ce pas, autant d'arguments irréfutables pour me faire passer sous silence tout ce qui concerne cette classe de plantes?

A Surinam on ne s'occupe pas de la fabrication de l'huile de laurier, d'oranges, de coton, de pistaches et de fèves tonka, quoique la matière première s'y trouve.

Le cocotier, acclimatisé dans la Guyane, n'est pas exploité, mais l'huile de Carapa (*Krapa. Carapa guianensis* Aubl.) l'huile de Canarimacaque (Marmite de Singe), l'huile d'Aouara, l'huile de Maripa, l'huile d'Acajou ainsi que la gomme d'Acajou (*Anacardium occidentale* L) et l'huile des Grains de roche sont bien connues dans la colonie et les indigènes savent les préparer.

De même la résine-simiri, la gomme-copal, la résine-élemi, la résine-encens, l'huile des Pignons d'Inde, le baume de Copahu, l'huile du Wapa huileux, la gomme de Balata et de Bagasse, (ou gutta percha de Guyane), la cire végétale, la résine-Mani, la graisse du Yaja-madou, et la gomme gutte d'Amérique ou Coumaté, sont exposés pour la plus grande part dans la section des colonies hollandaises et françaises, et peuvent servir de preuves que je n'ai rien dit de trop sur la richesse des Guyanes.

Enfin si l'on voudrait, la colonie pourrait aussi se suffire en matières colorantes.

Le bois-serré ou Genipa (*Genipa americana* L) fournit une teinture bleue ou noire, dont se servent les Indiens pour se teindre le corps.

Une sorte de *Bignonia* fournit le *Craweru*, qui est rouge, de même que le Roucou, provenant de la *Bixa orellana* L, qui est mieux connue par les Européens sous le nom d'orléan.

La couleur jaune du curcuma vous est connue.

Le bois de Campêche (*Haematoxylon campechianum* L) ne sert que de bois à brûler sous le nom de bois de sang, et la culture de l'indigo a été abandonnée, faute de main d'oeuvre.

Je n'ai encore parlé que des plantes indigènes ; celles qui servent à l'industrie des Européens, et qui ont été importées et acclimatées auront leur tour au chapitre des Européens, et en traitant des indigènes j'aurai l'occasion de mentionner par-ci et par là quelque plante qui est échappée à cette revue fort superficielle des plantes utiles de la Guyane Néerlandaise.

Le Faune de Surinam est moins riche que la Flore, c'est à dire la quantité d'individus de chaque espèce est innombrable, mais le nombre des espèces qui sont représentées dans la Guyane n'est pas excessivement grand.

Avec tout le respect dû à la race humaine nous ne parlerons que plus tard de nos semblables, les bimanés.

Quant à la seconde classe des Mammifères, les quadrumanes ou singes, il n'y a rien qui nous oblige à la même réserve.

Le singe blanc ou Macaque, (Kees-Keesie. *Cebus apellus*) le singe noir ou Couata (*Kwatta. Ateles coita*) et le singe rouge ou singe hurleur (*Mycedes seniculus*) sont très recherchés par les indigènes et ils leur font la chasse pour obtenir de la viande. On a longtemps cru que le singe hurleur était capable de donner en même temps des sons aigus et des sons graves, de manière à faire croire que deux individus s'accompagnent, mais dans les derniers temps on a fait la remarque que dans les bandes de hurleurs il y en a des grands et des petits, que ces petits-là représentent une autre variété (*Mycetes ursinus*), et que ce sont eux qui chantent les sopranes dans ce chœur peu harmonieux.

La Mamandina (*Pithecia leucocephala*) et le Tamarin (*Hapale Midas*) sont deux sortes plus petites et moins fréquentes, tandis que le Sapajou (*Monki-Monki. Chrisobryx sciurea*) est une petite bête des plus jolies, qui, étant apprivoisée, se trouve chez beaucoup d'habitants de la ville.

Les chauves-souris et surtout les vampyrs ont une réputation trop bien fondée pour vous les décrire.

Les carnivores ne sont pas bien dangereux, pourtant vous n'aimeriez pas à rencontrer le Jaguar (*Felis onça*), le chat-tigre

(*Felis pardalis*), le Kougouar ou tigre rouge (*Felis concolor*) ni le Maracaia (*Felis jaguarundi*).

Le chien sauvage (krabbe-dago. *Procyon cancrivorus*) et le Manicou, Aouari, ou rat à poche, ne s'attaquent qu'aux oiseaux, et de préférence aux oiseaux domestiques.

Les rongeurs sont assez nombreux; on retrouve comme partout le rat et la souris domestique, le Paca & l'Agouti (*Coelogenys Paca* et *Chloromys agouti*) sont connus sous les noms de lièvre et de lapin, quoiqu'ils soient fort différents de leurs frères d'Europe.

Le porc-épic (*Hystrix prehensilis*) ne manque pas non plus.

Aux embouchures des rivières on rencontre un animal que nous appelons Zeekoe (Vache de mer, *Tricheus Manatus*) et le cochon d'eau (*Hydrochoerus capybara*).

En parlant des Mammifères qui habitent l'eau il ne faut pas oublier les loutres (*Lutra brasiliensis*).

En fait de Pachydermes, nous avons le tapir ou Maipouri, de la grosseur d'un petit cheval, et qui ressemble à l'éléphant; le Pécari ou Pingo, une sorte de sanglier, qui, en passant les rivières en grandes bandes, donne lieu à des chasses fort productives; je n'oserais décider si le porc est indigène ou non, mais je ne le crois pas.

Les ruminants ne sont représentés que par quelques espèces de cerfs, comme le *Cervus mexicanus*.

La Guyane est fort riche en oiseaux, il n'y en a que peu qui chantent, mais par contre, leur plumage est des plus variés et des plus beaux.

Il existe trois variétés de colibris, la plus petite porte sur la tête une jolie crête d'un vert métallique, la plus grande a la gorge du grenat le plus brillant, le dos et les ailes pourpre et la queue du plus beau vert. La couleur dominante de la troisième espèce est le vert, la gorge variant du vert au bleu.

Une espèce de rougegorge (la *Tanagra*) la gobemouche, le becfigue et le grosbec, sont dignes de notre attention.

Je dois mentionner comme curiosité les oiseaux moqueurs ou becbananes, qui se construisent des nids en forme de poche,

qu'ils suspendent aux branches les plus élevées des plus hauts arbres et qui vivent dans une sorte d'intimité avec deux ou trois sortes de guêpes, nommées Marabonses, et qui attaquent avec fureur quiconque ose toucher au nid du moqueur.

Il y a ensuite le Kami-Kami, le Grikibi, l'aigle à bonnet (*Falco destructor*), l'oiseau-tigre (*Ardea tigrina*) et le *Cathartes atratus*, appelé Stinkvogel (oiseau puant), non pas à cause d'une mauvaise odeur qui lui soit propre, mais parcequ'il fait le service de fossoyeur pour toutes les immondices qu'il trouve dans le voisinage des habitations humaines en les faisant disparaître dans son estomac; il est défendu de tuer cet oiseau là.

Les oiseaux qui servent de gibier et qu'on chasse sont le perroquet, le hoco, la maraille, le paracoi, le canard sauvage, l'ara, et le toucan.

Pour les poissons je serai encore plus concis; il y en a beaucoup qui servent de nourriture: on prend les petits poissons avec des plantes éivrantes telles que le Conami (*Tephrosia toxicaria* Pers) et le Necou (*Lonchocarpus violaceus* Kth), ce sont surtout les poissons des forêts, c'est à dire des cours d'eau de l'intérieur du pays, comme le Noja (*Auchenipterus maculosus*) et le Batakai (*Macrodon trahira*), qui sont pris de cette manière par les Nègres-bosch.

Le Coumarou (*Myletes Oligacanthus*), l'Aymara (*Macrodon aimara*), le Pirai (*Serrosalmo piraya*) et le Comata sont chassés plutôt que pêchés, au moyen de flèches à harpon.

Le Comata est fort remarquable à cause de sa bouche en forme de suçoir, avec lequel il aspire le limon qu'il trouve sur les roches.

Le Pirai suit les embarcations et comme la puissance de ses mâchoires est fort grande, il enlève quelquefois les doigts des pieds ou des mains de l'imprudent qui les met dans l'eau.

Le *Batrachus Surinamensis*, ou Lomp, est comme vous entendez au nom, un poisson qui a été découvert au Surinam, sa chair est très bonne à manger.

La Gymnote électrique, ou anguille électrique, est un animal

des plus curieux, il faut avoir ressenti la secousse électrique qu'elle vous donne en la touchant, pour se former une idée de la puissance de ce moyen de défense dont la nature l'a dotée.

La Gymnote électrique nous rappelle déjà par sa forme la classe des reptiles, qui est représentée par plusieurs espèces, en première ligne par les tortues de mer et de terre, dont il y en a de 30 à 150 kilogrammes de pesanteur (*Chelonia corticata*, *Ch. imbricata*, *Ch. viridis*) qui donnent une huile fort estimée.

Les femelles portent souvent de 100 à 600 oeufs, et atteignent jusqu'à la longueur de 2.18 mètres.

Il n'y a qu'une seule sorte qui ait une écaille de quelque valeur.

Les crabes se trouvent par milliers sur les bords des rivières.

Parmi les Sauriens vous connaissez tous le Caiman et le Caiman à lunettes. Le Leguan (*Iguana delicatissima*) est moins connu, sa viande ressemble à celle du poulet, et ses oeufs sont une nourriture fort recherchée; on a en outre la *Lacerta viridis* et la *Lacerta agilis* comme représentants des Sauriens.

Tout au plus 5% des serpents de la Guyane sont vénéneux, parmi eux le Capassi (*Trigonocephalus rhombeatus*) et le plus à craindre.

Il y a des boas d'une longueur de 10 mètres, comme le Boa Murina ou-Constrictor, le Boa Anani ou serpent idole, le Boa Cenchrus ou serpent perroquet.

Enfin, on se réjouit au Surinam de la possession du Serpent à sonnettes (*Crotalus horridus*), du Serpent-corail, du Serpent Ouroucou, et de plusieurs variétés de serpents aquatiques. Les grands crapauds de Surinam ainsi que les grenouilles monstres jouissent d'une renommée bien méritée.

Rien de plus intéressant qu'une étude bien suivie des insectes et des animaux d'un ordre inférieur qui abondent dans les pays chauds; mais nous nous bornerons à constater leur présence à Surinam.

Les Guyanes sont connues pour avoir les plus beaux papillons

du monde, mais je ne crois pas qu'on puisse trouver un second pays qui est en même temps tant incommodé par les fourmis, les termites, les moustiques, les guêpes, les blattes, les cloportes, les scorpions et les araignées.

Je défie la dame la plus courageuse de toucher à la grande araignée des bois (*Mygale avicularia*), dont l'abdomen atteint la grosseur d'un oeuf de poule, et qui fait la chasse aux petits oiseaux; moi j'avoue humblement de n'en avoir pas eu le courage.

Heureusement on ne les trouve que rarement dans les maisons, où l'on a beaucoup d'espèces plus petites, et entre autres l'araignée sauteuse.

Le mille-pieds (*Scolopendra morsitans*) ne possède que 21 paires de pieds.

Pour le reste je ne vous rappellerai que les noms des Moustiques, dont il y a 3 sortes, (à Cayenne on les appelle Maringuens, tandis que nous donnons le nom de Mampir à l'individu qu'on désigne là par le nom de Moustique) des Vers-Macaques (*Stercus homini*), des Chiques (*Pulex penetrans*) des Mouches à drague (Marabons) des Remouleurs (*Cicada tibicen*), des Cancrelats (*Blatta americana*), et des Fourmis ailées, pour ne pas parler de toutes sortes de puces et de poux qui complètent ce tableau.

Pourtant il faut ranger dans la même catégorie un insecte bien utile, comme l'abeille, des insectes fort intéressants comme le Mantis (*Mantis religiosa* et autres) qui ressemble à une feuille, la scarabée-porte-lanterne, la mouche luisante, et d'autres scarabées de la plus grande beauté.

---

## 2<sup>e</sup> PARTIE.

### LA POPULATION INDIGÈNE DE LA GUYANE NÉERLANDAISE.

Proprement dit on n'aurait le droit que de parler des Indiens comme de la population indigène; ceux-ci, vaincus par les colons européens, se sont retirés dans l'intérieur à fur et à mesure que les autres avançaient.

Tout le reste n'est que d'importation assez récente, car il y a à peine 300 ans que la Guyane a été découverte.

J'espère pourtant que vous me permettrez de suivre l'usage, généralement adopté, de parler des nègres et de leurs descendants comme d'indigènes du pays.

Quant aux immigrants chinois et indo-anglais, les premiers arrivent sans femmes, leur race ne peut donc pas se reproduire, et leur influence sur la population indigène ne sera donc que celle d'être un nouvel élément pour le croisement des races, de tous les deux l'arrivée en nombre tant soit peu considérable ne date que d'à peu près dix ans, je ne parlerai donc d'eux qu'aux chapitres de colonisation et d'agriculture, et je me bornerai pour le moment à vous donner quelques renseignements sur les Indiens, sur les Nègres-bosch et sur les Nègres des habitations, avec leurs descendants de couleur.

Avant la découverte de l'Amérique les habitants de la Guyane étaient étrangers au reste du monde; au point de vue historique, ils étaient aussi isolés des races qui leur précédaient dans ces contrées, qu'ils ne l'étaient au point de vue géographique de leurs voisins au-delà des montagnes et au-delà de l'Océan. Pour eux la tradition n'existait pas et on n'a pu retrouver des monuments humains qui pourraient nous instruire sur le degré de grandeur ou de barbarie, de bonheur ou de misère où se trouvaient leurs ancêtres.

Chez ces peuples la vie d'aujourd'hui est la même que celle d'il y a, qui nous dira, combien de siècles? Elle est absolument dépourvue d'événements.

L'accomplissement d'un instinct, la satisfaction d'une passion remplit leur existence.

Semblable aux animaux qui ont vécu pendant des siècles dans ces contrées fertiles, qui s'y sont nourris, qui s'y sont procréés, et qui y sont morts, l'homme y naquit, y grandit, y vieillit et y retourna à la poussière sans laisser à sa progéniture autre chose en héritage que les passions et les instincts, qu'il tenait lui-même de ses parents.

Trois cents ans de relations avec les Européens n'ont presque pas laissé de traces dans leurs moeurs et leurs habitudes; le mal n'est donc pas grand que cette race diminue en nombre et qu'elle aura bientôt disparu de la terre.

Le teint des Indiens est d'un brun rougeâtre, un peu luisant, ressemblant à du cuivre nouveau.

Ils sont petits de stature, charnus et assez bien bâtis; les femmes sont plus petites que les hommes, la tête est mal proportionnée et trop grande, la chevelure est noire, longue, épaisse et droite, leurs traits sont réguliers mais insipides, leurs yeux sont noirs, sans animation, placés un peu de travers dans les orbites, de la même manière que ceux des Chinois, mais dans un degré beaucoup moindre.

L'expression de leur figure est indécise et vague, leur bouche est petite, leurs lèvres sont charnues et leurs dents sont bonnès, excepté dans quelques tribus où elles sont gâtées à dessein; ils n'ont pas de barbe et sont peu velus sur le corps.

Le caractère qui se trahit par ces signes extérieurs se résume en deux mots: langueur et apathie.

Leurs jambes sont rondes, bien proportionnées mais peu musculueuses, les jambes et les bras paraissent être trop courts parce que le tronc du corps est trop long; les attaches sont fines, surtout chez les femmes, qui portent de larges bandeaux autour des jambes juste au-dessous des genoux et autour des chevilles et qui ne sont jamais ôtés, ce qui fait ressembler leurs mollets à de petits tonneaux.

Par la grande tête, la poitrine rentrante et les extrémités trop

courtes ils ressemblent à la race mongole et comme on a cru découvrir une ressemblance assez notable entre plusieurs langues indiennes et les idiomes des Mongoles habitant l'Asie orientale, il y a des savants qui sont d'opinion que les Indiens sont les descendants de quelque tribu asiatique.

Les mains et les pieds des Indiens ne portent aucun indice d'une vie de travail ou d'exercice musculaire, pourtant il est constaté que leur résistance contre les plus grandes fatigues est fort remarquable.

Leur timbre de voix est d'ordinaire d'un ton de basse et très musical; ils sont avars de paroles et peu disposés à commencer une conversation, des signes fort clairs et souvent très gracieux leur servent à exprimer leurs pensées, presque mieux que par la parole.

Ils se distinguent de l'Européen par un calme et par une fort grande possession de soi-même, ayant en même temps un air d'indépendance et de dignité qui vous frappe.

Les femmes sont réservées et modestes; étant jeunes, elles sont souvent fort gracieuses, mais après avoir eu quelques enfants et en vieillissant elles deviennent d'une obésité et d'une laideur repoussantes.

Comme les sauvages de tous les pays chauds, ils sont à peu près nus: une corde passée autour des reins, pour soutenir un bout d'étoffe, est leur seul vêtement.

Les femmes portent quelquefois une jupe très courte, faite de coquillages, de coraux en verre ou de pépins de fruits. Au près de ces jupes, celles de nos dames du ballet méritent le nom de jupes à traîne.

Parmi plusieurs tribus le corps des individus mâles est orné de taches de couleur ou de lignes tatouées, tout Indien comme-il-faut, est teint avec du roucou, dont on a fait une pâte à l'aide de l'huile de carapa, il paraît que cette couche de teinture garantit contre les piqûres des moustiques.

Les ornements qu'ils portent consistent en un collier de dents d'animaux, de coquillages, ou de pépins, de bracelets assortis au

collier, de pendants d'oreille en métal, en pierre ou en bois et d'une couronne de plumes multicolores.

Les enfants sont tout nus, les mères les portent sur le dos ou sur les hanches.

La polygamie est plus ou moins générale dans toutes les tribus et le nombre des femmes ne dépend que de la richesse du mari. Les femmes occupent la position d'esclaves domestiques, sans être maltraitées.

Quoique toutes les tribus d'Indiens répondent à cette description générale, il y a pourtant une différence marquée entre les mœurs, la langue et la morale des tribus connus; aussi les qualités physiques sont assez différentes.

A Demerara on connaît 5 tribus fort distinctes.

Au Surinam nous n'en comptons que trois, leurs noms respectifs étant :

les Arowacks ou Arawaaks, les Warrows, Warrays ou Guaranos, les Caraïbes, Galibis ou Carabeesis.

On trouve en outre aux bords du Tibitie, un affluent du Copename, une tribu d'Indiens-carbougres.

Le nom de Carbougres veut dire : enfants de pères nègres et de mères indiennes; ces Indiens, n'étant donc pas de race pure, ont plusieurs points de ressemblance avec leurs aïeux nègres.

Les Arowacks habitaient primitivement les côtes de l'Océan et les bouches des rivières et par ce fait ils étaient les premiers à faire la connaissance des Européens. De mœurs paisibles et n'étant pas guerriers, ils commençaient par rester au milieu des conquérants ou plutôt des intrus européens; ceux-ci fort déçus dans leur espoir d'en pouvoir faire des esclaves, ne les traitaient pas toujours avec assez d'égards, dont il s'ensuivit que peu à peu ils se sont retirés dans l'intérieur.

Pourtant les Hollandais et les Anglais les ont toujours traités en alliés et les ont considérés comme les moins barbares de leurs compatriotes.

D'après les récits de personnes qui ont résidé parmi eux, les nombreuses familles dont se compose cette tribu descendent d'une

mère commune, car lorsqu'une femme se marie, ses enfants portent le nom de la mère, que les filles transmettent de nouveau à leurs enfants, auxquels il est défendu de se marier avec des individus portant le même nom de famille.

Ils adorent un dieu, qu'ils appellent Wacinaci : Notre Père ; Wamuretti Kwonei : Notre créateur et Aiomum Kondi : Celui qui demeure en haut et ils désignent l'Esprit malin par le nom de Yauhahu.

Les Arowacks sont petits et trappus, leurs cous sont courts, leurs mains et leurs pieds sont remarquablement petits.

Leur talent d'imitation est fort grand et en les instruisant on voit qu'ils ne manquent pas d'intelligence. Leur front est plus petit que celui des Européens, mais on a fait l'observation que chez les enfants qui ont reçu une éducation européenne le front s'élargit.

Ils sont moins foncés de couleur que les autres tribus et les individus qui ne sont plus exposés au soleil et à la vie nomade deviennent assez blancs.

Ils n'ont pas de signes distinctifs qui les font reconnaître par un étranger ; d'ordinaire ils sont tatoués, mais ils ne se teignent pas le corps, comme font les Caraïbes. La construction des cabanes est la même dans ces deux tribus.

L'occupation principale de l'homme est la chasse et la pêche, l'abatis des arbres et le défrichement du champ pour la culture.

La femme cultive le champ et prépare le pain de cassave, elle doit chercher le bois, dont on a besoin pour la cuisson du pain, pour la préparation de la nourriture, et pour brûler sous les hamacs pendant la nuit.

L'homme construit ses instruments de chasse et de pêche, ainsi que ses pirogues ou corjals ; la femme fabrique des hamacs et des cordes, elle a une grande dextérité à filer le coton ; elle tresse des corbeilles et des pagales de l'écorce du Warimbo, et la fabrication de toute la poterie lui est confiée.

En voyage, l'Arowack se fait accompagner par sa femme, qui lui porte ses bagages.

On prétend qu'à Demerara les hommes sont employés avec beaucoup de succès à des travaux réguliers comme la coupe de bois ou comme bateliers, mais pour expliquer ce fait il ne faut pas oublier que la race des planteurs y est bien supérieure à celle de Surinam.

Les Warrows ou Guaranos sont les anciens navigateurs des côtes, c'est une race forte de pêcheurs hardis, qui ont pour principale industrie la pêche et la construction des pirogues.

Ces Indiens sans être absolument noirs, sont d'un rouge sale et foncé, ils sont assez actifs et grands dissipateurs; ils n'aiment pas les blancs et n'en sont pas aimés.

Ils habitent surtout les embouchures du Pomeroun et de l'Orinoc, dans la colonie de Demerara.

Le Palmier-bache leur fournit à peu près tout ce dont ils ont besoin à côté du produit de leur pêche; les feuilles leur servent de toiture pour leurs cabanes, qui sont construites sur une plateforme un peu au dessus du niveau de l'eau.

Le marc produit une sorte de fécule ou d'amidon, d'autres parties de l'arbre servent à préparer une sorte de pâte ou de pain, des branches on construit la charpente de la hutte, et la larve d'une scarabée, qui se cache dans les parties vertes de ce palmier est considérée comme une grande délicatesse.

Notons enfin que ces Indiens ont les pieds excessivement larges, des pieds d'oie, qui leur permettent de marcher sans grande difficulté sur le sol boueux et marécageux des côtes qu'ils habitent.

Les Caraïbes ou Galibis, sont d'une couleur de cuivre bien prononcée, leur signe distinctif est une tache de roucou au milieu du front. Avec cette même couleur ils teignent leur corps et leurs jambes.

Ils percent la lèvre inférieure avec une arête et dans le lobe percé de l'oreille ils introduisent des disques en bois ou une vertèbre arrondie.

Les femmes portent un tablier d'indienne bleue, qui est attaché à une ceinture de cheveux du singe hurleur.

Leurs cheveux sont coupés sur le front, de la même manière dont nos dames les portaient il y a quelque temps, le reste se porte en tresses sur le dos.

Leurs cabanes sont des constructions assez longues et arrondies par en haut.

Ils préfèrent les contrées ouvertes aux forêts, et quoique fort guerriers ils cultivent le sol, et les cruches poreuses qu'ils fabriquent sont vendues par eux aux colons et aux Nègres-bosch.

Ces gargoulettes ont l'inconvénient d'être en partie vernissées, ce qui empêche l'eau de se refroidir par l'évaporation, pourtant ces vases en terre, qui ne manquent pas d'une certaine originalité, sont très recherchées en ville.

Ils les font de toute pièce à la main, avec des argiles qu'ils trouvent sur la berge, sous une couche de sable.

Ils veulent bien entretenir des relations avec les blancs, mais ceux-ci doivent les traiter avec beaucoup de considération et avec force cérémonies.

On dit que leur amitié est aussi sincère que leur haine est dangereuse et vindicative.

Le Caraïbe se donne à lui-même le nom de Banares, ce qui veut dire: l'homme venant de l'autre côté de la mer.

Il est constaté qu'il y avait un temps où les Caraïbes habitaient tout le littoral de l'Orinoc au Brésil.

On a tâché de prouver qu'ils sont d'origine orientale; voici quelques faits qu'on cite à cet égard:

Je vous ai déjà parlé de la ressemblance physique entre les Indiens et les nomades de l'Asie supérieure.

Aussi j'ai dit deux mots sur la coïncidence des langues; pour exprimer: „Donnez-moi à boire”, le Caraïbe dit: Natonî boman, un dialecte oriental possède pour les mêmes paroles, l'expression: Natonî bamen.

De même pour „Je suis malade”, la différence n'est que de Nané guete à Nané cheti.

Pour „va-t-en” l'Oriental dira Boua-bouak et le Caraïbe Bayou bookaa, enfin „mon nez” se traduit par Necheri et Nechiri.

Chez les auteurs anglais qui ont traité ce sujet vous trouverez une grande quantité de ces concordances.

Mats il y a plus encore :

Les cérémonies à l'occasion d'une naissance, d'un décès et d'un enterrement sont à peu près les mêmes.

Il y a des tribus Indiens qui défendent de manger la chair de certains animaux, comme par exemple du porc sauvage.

Les Indiens mangent du blé grillé, comme le faisaient les Egyptiens.

Lorsqu'une femme indienne perd son mari, le frère non marié du défunt doit lui succéder auprès de la veuve, comme chez les anciens Hébreux.

Enfin, des explorateurs ont cru retrouver les restes d'anciennes inscriptions sur les rochers de l'intérieur, qui doivent avoir de la ressemblance avec celles des Syriens, des Chaldéens et des Hébreux.

Pour le moment on ne peut que dire que ces coïncidences sont fort curieuses.

En dehors des trois tribus nommées, les auteurs en distinguent au moins une soixantaine, dont nous ne nous occuperons pas, et pour cause.

Faisons seulement mention des Macousis, auxquels on attribue l'invention et la fabrication du poison des flèches indiennes, nommé Wourali ou Urara (Curare).

Voici à peu près le précepte auquel on a longtemps cru :

On aurait besoin d'une plante vénéneuse, l'Ourali, de la racine amère d'une plante encore inconnue aux Européens, du jus vert et gluant de deux autres plantes, d'une espèce de grande fourmi noire et d'une petite fourmi rouge, de poivre indien et de dents broyées des serpents vénéneux le Counacouchi & le Labari.

Le jus des plantes, les fourmis, et le reste seraient, cuits avec de l'eau jusqu'à consistance de sirop ; puis on prendrait des flèches dont on tremperait les pointes dans ce mélange et pour en faire l'essai on en blesserait un arbre ; si en trois jours les feuilles commenceraient à tomber et que l'arbre mourut, le poison serait jugé bon.

Les femmes sont exclues de cette fabrication, qui est accompagnée de certains rites; comme l'Indien est peu communicatif et comme surtout il garde le secret sur cette fabrication, les renseignements obtenus n'avaient jamais pu être vérifiés sur le fait, jusqu'à ce que le docteur Jules Crévaux parvint à assister un de ses collègues indiens à cette opération.

Le savant docteur a pu constater que la fabrication du Curare ou Urali est beaucoup plus simple que l'on n'a cru, qu'on n'emploie pas de fourmis, ni de dents de serpents, mais qu'en somme le précepte précédent est assez juste, quoique probablement le seul ingrédient nécessaire soit la plante Urari ou Ourali: le Strychnos Crevauxi.

En entendant parler de flèches empoisonnées, on croirait que les Indiens sont encore fort belliqueux, ce qui n'est juste qu'en partie, ils sont même assez pacifiques, mais il est vrai que dès que la guerre est déclarée et que les passions sont reveillées, ils ne craignent aucun danger et qu'alors ils ne donnent pas de quartier et n'en demandent pas.

Leurs armes de chasse et de guerre, ainsi que leurs instruments de pêche, sont assez originales.

Le tomahawk ou massue, en bois de fer, est excessivement dure et solide.

Leurs arcs sont en bois de lettres.

Ils ont des sarbacanes pour lancer de petites flèches, et une sorte de harpons pour la pêche, ainsi que des trappes pour la chasse.

En dehors des flèches empoisonnées, ils en ont d'autres à pointe en arête de poisson, en pierre et en fer.

Ils fabriquent leurs propres ornements, des filets, des nattes, des hamacs, de la poterie et des corbeilles, des caisses de tambour assez primitives, des harpes encore moins achevées et des fouets qui leur servent aux danses funéraires.

Leurs amusements et leurs jeux sont peu nombreux, assez frivoles et souvent fort indécents.

Ces jeux sont tellement bêtes et si peu récréatifs que même les

enfants n'aiment pas à les exécuter. Leur vie est soit trop sérieuse soit trop triviale pour qu'on puisse égayer la monotonie extrême par des distractions honnêtes.

La chasteté n'est pas considérée comme une vertu indispensable pour les femmes non-mariées, mais une fois mariées elles sont singulièrement constantes et fidèles.

En effet, la vengeance horrible infligée dans les cas assez rares d'infidélité est un stimulant assez puissant pour conserver intact l'honneur des matrones indiennes.

L'Indien quoique barbare, n'est pas foncièrement immoral, s'il possède plusieurs femmes, la première n'est pas négligée, au contraire, elle exerce une certaine autorité sur les autres femmes et souvent elle tient en respect son mari même.

Parmi quelques tribus chaque femme possède sa cabane à part et contribue aux repas du seigneur et maître; parmi d'autres c'est la première Sqaw, qui prépare la nourriture pour toute la famille et alors le respect s'explique par la peur d'être empoisonné.

L'accouchement n'a presque pas d'inconvénients pour les femmes indiennes: sitôt que l'enfant est né, on voit la mère s'acheminer vers la rivière pour procéder aux ablutions nécessaires à elle-même et au nouveau-né; l'évènement n'occasionne aucune interruption dans les travaux quotidiens.

Le mari n'en est pas quitte à si bon marché: l'étiquette veut qu'il reste pendant plusieurs jours dans son hamac, où, avec une contenance des plus solennelles et d'un air de souffrance, il reçoit la visite de ses amis qui viennent lui offrir leurs compliments de félicitation ou de condoléance.

La mode de vie de ces gens est des plus simples.

Chaque tribu a son propre terrain de chasse, chaque famille sa propre plantation, où la femme cultive le manioc, les nabis, les ignames, le maïs et le poivre.

On ne connaît d'autre mobilier que le hamac et les ustensiles nécessaires pour préparer les repas.

Leur boisson est l'eau des rivières, excepté aux jours de fête

pour lesquels on prépare une liqueur fermentée: le Topana ou Paiwara (Piwarri.)

La préparation de cette liqueur vous fait perdre l'envie d'en goûter.

On commence par cuire une quantité suffisante de pains de cassave (manioc), qu'on laisse mieux brunir que pour les manger.

On met de côté une quantité suffisante de Casaripo dans lequel on a trempé du pain de cassave; on dilue le mélange avec de l'eau et on le laisse quelques jours pour le faire fermenter.

Pendant ces opérations préparatoires, qui sont confiées aux femmes, les hommes ont nettoyé une pirogue, l'ont mis dans un carbet (cabane) et y ont versé de l'eau.

Enfin, le grand acte commence, toute la population du village reçoit une part des pains de cassave et se met à les mâcher pour les cracher ensuite dans une callebasse; lorsque ce pain a passé par deux fois cette opération dégoutante on le verse dans la pirogue, puis on y ajoute le mélange qui est en fermentation; on couvre le tout de feuilles de palmier, et après deux jours le fameux breuvage est prêt à être bu.

On compte que, pendant une journée de fête, 100 personnes, les enfants non comptés, en boivent au moins 3000 litres, ce qui fait que, quoique la boisson ne soit pas fort alcoolique, tout le monde finit par être ivre-mort.

Le Casiri, une autre boisson fort goûtée, se prépare simplement d'ignames, d'ananas et de pain de cassave, sans passer par toutes les formalités prescrites pour le Topana.

Malheureusement l'Indien aime aussi beaucoup le dram, un rhum préparé par les Européens et l'on pourrait dire que les liqueurs fortes sont la seule passion de l'Indien, s'il n'en avait pas une seconde, c'est à dire la soif de vengeance.

Une offense ne passe jamais sans revanche; la mort violente d'un parent ou d'un ami est toujours lavé dans le sang du coupable.

Même en cas de décès ordinaire, qui est toujours attribué à quelqu'un, la suspicion tombe sur un individu quelconque, sur-

tout lorsque celui-ci a été désigné comme le coupable par le Piaiman, c'est à dire par le sorcier.

Pour découvrir le coupable un pot est rempli d'eau et de certaines feuilles; on le place sur le feu et l'on fait cuire; lorsque le mélange déborde il faut prendre garde de quel coté le premier flocon d'écume a tombé, car, c'est de ce coté qu'il faut chercher le meurtrier.

D'après cette indication on prend conseil et le Piaiman désigne le lieu où l'on trouvera le meurtrier.

Souvent, lorsque la personne ainsi menacée prend la fuite on la cherche pendant des années, ou bien on lui substitue un membre de sa famille.

Si l'on veut bien excepter cette barbarie, ils sont assez tolérants, assez paisibles et fort hospitaliers.

Quant au rang social, il n'y a parmi eux presque pas de différence; ils sont tant soit peu communistes et chaque tribu peut être considérée comme une petite république.

Un chef ou capitaine préside à chaque tribu, et comme règle générale il a mérité cette position suprême en passant par des épreuves fort pénibles et fort douloureuses.

Le chef ne diffère en rien de ses administrés, ni en mode de vivre, ni en apparence d'autorité, pourtant il exerce sur eux un pouvoir assez étendu. Il vide leurs querelles, dirige leurs expéditions et se comporte comme un bon père de famille.

Les Indiens sont de vrais nomades, n'ayant besoin ni de villes, ni de forteresses, n'exerçant aucune industrie, ni une agriculture systématique.

Leur religion n'est que le mirage de leurs moeurs, elle est fantaisiste et vague.

Ils sont conscients de l'existence d'un créateur, mais ils sont tellement incapables de se former une image d'un être suprême, qu'en dehors d'une sorte de peur et de respect pour les phénomènes de la nature, tel que les orages, la tonnerre, l'éclair, les éclipses du soleil et de la lune, etc. qu'ils regardent comme des manifestations de ce Dieu créateur, ils ne s'occupent pas de lui.

Ils se sont familiarisés avec des esprits et des divinités inférieures auxquels ils attribuent tous les événements de la vie quotidienne; pourtant ils ne sacrifient pas à ces esprits et ne les adorent pas.

Certains membres de chaque tribu assument, ce que l'on pourrait nommer l'office de prêtre, de médecin et de sorcier; leur nom est Piaiman.

On les vénère, par leur conduite mystérieuse, ainsi que par certaine habileté ils se font craindre et respecter.

Ils jouent un rôle important dans tous les événements de la vie, il s'occupent de l'enfant nouveau-né, du mariage et de l'enterrement, ils guérissent les malades ou ne le font pas, et ils donnent leurs conseils en toutes les occasions, qui sortent du cadre ordinaire.

Ils sont forts estimés comme fabricants de toutes sortes de philtres, qui vous donnent un pouvoir absolu sur l'objet de votre flamme, et je pourrais vous nommer des créoles assez civilisés qui leur font acheter leur Tourara ou racines d'amour, et qui ont pleine confiance dans ce charme.

En même temps ils ont une grande habileté à la fabrication d'extraits de racines et d'herbes qui redonnent la vigueur juvénale au vieillard le plus épuisé.

Les us et coutumes pour les funérailles ne sont pas les mêmes parmi toutes les tribus.

Les Warrows déposent les corps de personnes de distinction dans une pirogue, environné de toutes leurs possessions mondaines, les chiens y compris; des lamentations et des feux funéraires les accompagnent jusqu'à la tombe.

Les Caraïbes, par contre, gardent les os de ceux qu'ils estiment, ils les font nettoyer et les peindre pour les conserver, ou bien ils les brûlent et ne gardent que les cendres.

Passons aux Nègres-bosch.

Plus d'un parmi mes compatriotes se sera demandé en m'entendant parler de Nègres-bosch: mais comment est-il possible que ce monsieur se trompe si lourdement en pensant que Bosch est un mot français? pourquoi ne pas dire Nègres-Marrons?

Pardon, messieurs, s'il y a quelqu'un qui se trompe en ce moment, pour sûr ce n'est pas moi.

Le nom de Nègres-bosch a été adopté à Cayenne et monsieur le docteur Crévaux l'a introduit dans la langue écrite pour désigner les anciens Nègres-Marrons, qui forment à présent des tribus indépendantes et reconnues par le gouvernement colonial.

Lors de l'abolition de l'esclavage il y avait des bandes de Nègres-Marrons et des tribus de Nègres-bosch.

Après cette petite digression je continue :

Déjà en 1667 lorsque les Anglais restituaient la colonie de Surinam aux Hollandais, des bandes d'esclaves nègres, qui s'étaient évadés des habitations et qu'on désignait sous le nom de Nègres-Marrons, se cachaient dans les bois.

Leur nombre s'accrut lentement jusqu'en 1720, lorsqu'à cause de l'invasion des Français et des taxes énormes qu'on fit payer aux planteurs (prenant pour base le nombre de leurs esclaves) un grand nombre de propriétaires firent prendre la fuite à leurs nègres pour éviter le paiement de ces taxes; un petit nombre de ces nègres retourna aux habitations, mais le reste, trouvant l'occasion favorable, alla renforcer le nombre des Marrons.

Au milieu des bois, en des lieux presque inaccessibles ils avaient établi leurs villages et ils y vécurent misérablement du produit de l'agriculture, de la pêche et de la chasse, mais surtout des vols, commis sur les plantations.

Plus on traitait les esclaves avec sévérité pour empêcher leur évasion, plus le nombre des Marrons s'accrut et bientôt ils devinrent un danger menaçant pour le repos et le bien-être des colons.

Des expéditions fort coûteuses et non moins périlleuses furent organisées contre eux, mais jamais on ne parvint à remporter un succès décisif, quelquefois on dévastait des villages et des champs en culture, ou bien on fit quelques prisonniers, mais le résultat était toujours nul en comparaison des sacrifices d'hommes et d'argent qu'on s'était imposés.

Devant ces hostilités, sans cesse renouvelées, les propriétaires se virent obligés de traiter avec leurs anciens esclaves, le gouver-

nement sentant son impuissance y consentit, et les conditions de paix furent signées en 1760 à l'habitation d'Auca. Par suite de ce traité ces Nègres-bosch reçurent le nom d'Aucas. (Ce que le docteur Crévaux écrit et prononce: Youcas.)

Les esclaves évadés obtinrent la liberté complète à la condition de rendre à leurs maîtres dès cette époque tous les esclaves fugitifs que viendraient leur demander asile.

A la suite de ce traité les Nègres-Aucas cessèrent leurs incursions guerrières pour s'établir sur les bords du Tapanahoni.

Avec une autre bande de Nègres-Marrons, qui vivaient aux bords du Saramacca la paix fut signée en 1762; quoique plus tard ils se soient établis sur les bords du Surinam, ils ont gardé le nom de Nègres Saramacca.

Après quelques années d'une sécurité relative, de nouvelles bandes commençaient à se former et quoique les Nègres Aucas et les Nègres Saramacca restèrent neutres, la sécurité de la colonie était bientôt de nouveau en danger; en 1769 plusieurs plantations sur le Cottica furent même complètement saccagées.

La nouvelle bande des Nègres Cottica avait pour chefs trois hommes fort courageux: Baron, Jolicoeur et Boni.

Baron, un nègre intelligent et audacieux, donna le signal d'une guerre à outrance, à la suite d'une injustice dont il avait été victime.

Accompagnant son maître, (un Suédois du nom de Dahlberg) en Europe il avait reçu la promesse qu'il aurait sa liberté dès son retour à Surinam; mais en arrivant son maître le vendit à un juif.

Jolicoeur s'enfuit à la suite des mauvais traitements que son père et sa mère, tous deux esclaves, avaient subis de leur maître.

Boni était mulâtre, sa mère s'évada à cause des coups et des autres cruautés que lui infligeait son amant, le directeur d'une plantation, avant que l'enfant fût mis au monde.

Né dans le bois et élevé dans la haine contre les blancs, Boni devint le plus dangereux des Nègres Marrons. Un corps spécial de nègres, pour combattre les Marrons, fut institué; un cordon de postes militaires fut établi autour de la partie de la colonie

qui était en culture; un corps d'armée de 800 soldats sous le commandant Fourgeoud fut envoyé d'Europe en 1772, mais on ne réussit pas à vaincre les Nègres Marrons.

Enfin, en 1776 Boni, seul survivant des trois chefs, harcelé de tous les côtés dut s'échapper avec la plus grande partie de sa bande sur le terrain français, là il s'établit un peu en aval de la crique Paramaka, un affluent du Maroni, sur des terrains connus depuis sous le nom de Boni-doro.

Il y cultiva une plantation de manioc et de bananiers dont les vestiges sont encore visibles.

Cependant, la guerre continuait et ce ne fut qu'en 1790 que l'on parvint à gagner une victoire décisive sur les Nègres Boni (ils avaient changé de nom, comme vous voyez) à l'aide des Nègres Aucas, qui furent bien payés pour cette trahison.

La paix ne se rétablit complètement que deux ans plus tard lorsque Boni fut tué par les Aucas.

Depuis ce temps les Aucas exerçaient une sorte de surveillance sur les Nègres Boni et les traitaient en esclaves.

Ce ne fut qu'en 1860 qu'un nouveau traité mit fin à cette situation fort irrégulière.

Par ce qui précède vous comprendrez la distinction qu'on fait encore aujourd'hui entre la tribu des Aucas, qui habite les bords du Maroni et du Cottica, et la tribu des Saramaccas, qui habite les bords du Surinam.

Une troisième tribu, celle des Becous ou Mousingas (Matuaris) est moins connue; elle est la dernière pacifiée, et la plus barbare; elle ne fréquente guère la partie colonisée du pays.

Tous ces sauvages se ressemblent au physique comme au moral, cela tient à ce qu'ils ont tous une origine commune, et qu'ils ont vécu dans les mêmes milieux.

Ils sont d'une couleur noire très foncée et se distinguent des nègres des plantations par une constitution beaucoup plus forte.

Les hommes ne portent pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe de 10 centimètres carrés, suspendu à une ficelle fixée, autour

de la taille; ce vêtement s'appelle „calimbe.” En ville ils sont obligés de porter une sorte de chemise ou de camisole et un pantalon.

Les femmes portent le même costume, nommé „camisa”.

Aux jours de fête cette camisa est plus grande et va de la ceinture à mi-cuisses.

Quelques femmes portent en outre une jolie rosace autour de l'ombilic.

Cette espèce de tatouage se pratique en faisant de petites incisions sur la peau.

La cicatrice n'étant pas assez saillante après une première opération, on est obligé de refaire quatre ou cinq fois des incisions sur les cicatrices.

Il est à noter que chez les nègres les plaies n'intéressant que le derme, produisent des cicatrices couleur de jaïs, tandis que les plaies profondes sont complètement blanches après la guérison.

Les Nègres-bosch ne se peignent pas la peau, mais ils se barbouillent le front avec une argile blanche lorsqu'ils font des invocations à leur divinité.

Les hommes et les femmes se font des tresses en forme de couronne, qui leur donnent l'air comme s'ils portaient des cornes ou des piques; pour accomplir ce tressage ils enduisent leurs cheveux noirs et crépus d'huile de carapa; ils se font une sorte de couvrechefs, des Spathes de Tourlouri (*Manicaria saccifera* Gaerth) pour se préserver contre les coups de soleil.

Les hommes ne portent jamais la barbe, qui est d'ailleurs peu développée, ils se rasent avec des tissons de bouteilles ou avec des couteaux plus ou moins bien affilés.

Tous ces noirs ont des dents magnifiques et d'une blancheur remarquable.

Aux bras, aux chevilles, aux poignets et aux jarrets ils portent des anneaux en fer ou en laiton, aux doigts un grand nombre d'anneaux de rideau, et au cou des colliers.

De plus ils se décorent d'une quantité de fétiches, qu'ils appellent Obias et dont chacun est un charme special contre quelque

maladie ou contre quelque danger, même leurs chiens en sont garni pour mieux chasser.

Ces Obias sont: des dents de tigres, des têtes d'aiglons, des plumes de perroquet, des cornes de scarabée, des coquilles de limaçon, ou bien des images fort grossières sculptées par eux-mêmes en bois du pays.

Presque chaque famille cultive devant son carbet une plante, qu'elle soigne avec amour, qu'elle vénère et qu'elle adore; leur dieu principal est l'arbre nommé Kankantrie (en français le Fromager. *Eriodendron anfractuosum* D. C.) entre les racines duquel ils déposent des aliments, des boissons et même de l'argent, comme sacrifices à ce Dieu.

Dans chaque village plusieurs cabanes sont réservées aux instruments qui servent à leur culte des fétiches.

Si quelqu'un va en voyage il plante devant l'entrée de sa case un Kandou, qui doit servir de sentinelle.

Ce Kandou peut être la fleur d'un palmier, la corne d'une vache, l'aiguillon d'une raie, un nid de termites ou simplement un sabre ou une hache; même une bouteille vide sur un bâton suffit.

Personne n'osera violer ce charme, qui de cette manière offre une grande sécurité contre les voleurs.

Leurs prêtres, qui servent en même temps de médecins, s'appellent Loucouman; ils valent mieux que leurs collègues indiens, car dans les maladies qui résistent à leur art, ils consultent les Européens et ils ont même un grand respect pour l'effet salutaire de la chinine.

Du reste, leurs maladies les plus fréquentes sont les maladies de peau, surtout les ulcères des membres inférieurs et l'éléphantiasis ou pied d'éléphant.

Chaque tribu est gouvernée par un grand chef: Granman, et chaque village par un capitaine; ces fonctionnaires sont élus.

Ils sont reconnus par le gouvernement, qui leur donne, comme signes distinctifs de leur grade, une canne montée d'argent et un collier d'argent, timbré aux armes des Pays-Bas; tous les ans

le gouvernement leur donne en outre des cadeaux, comme des fusils, de la poudre, des outils etc.

Les villages se composent d'habitations fort modestes, construites de troncs d'arbres, de feuilles et de branches du Tourlouri. (*Manicaria saccifera* Gaerth).

Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les carbets des Nègres-bosch sont beaucoup plus propres que ceux des Indiens.

Ils aiment à planter des orangers et des cafiers autour de leur cabane; ils ne boivent pas de café, mais ils le vendent.

Leur pain de cassave est mieux préparé et beaucoup plus blanc que celui des Indiens.

Ils achètent leurs chiens de chasse aux Indiens qui habitent l'intérieur du pays près de l'équateur, tandis que ceux-ci se procurent par leur intermédiaire des sabres, des haches, des couteaux et des miroirs.

En général les Nègre-bosch, comme tous les Africains, sont plutôt négociants que producteurs.

Ils produisent un peu de riz et de pistaches, et vendent aussi des fèves tonka et des tortues; ils ont hérité de leurs aïeux, qui ont appris l'abatis des arbres, une certaine prédilection pour le commerce de bois. Ils aiment beaucoup à voyager; les embarcations dont ils se servent sont faites d'un tronc d'arbre creusé à coups de hache, elles sont très longues et fort étroites, l'avant et l'arrière fortement relevés. Les bois dont ils se servent sont le Grignon et le Bamba, ce dernier étant préféré à cause de sa légèreté et de sa résistance à la pourriture.

Leurs pagayes, étroites et fort allongées, ont la forme d'une lance.

Pour calfater leurs pirogues, ils se servent de l'aubier, préalablement écrasé à coups de massue, de la *Bertholletia* (*B. excelsa* H. B.), un arbre qui a pour fruit une amande, enveloppée d'une coque trigone, qu'on appelle au Surinam: noix Kokeleko ou noix du Brésil.

En guise de goudron ils imprègnent cette étoupe, d'une substance dure et noirâtre, le Mani ou Mani Cowani, qui n'est autre chose que le goudron, préparé de la résine de l'arbre Mani (Moro-

nobeia coccinea Aubl.) et qui sert aussi à en enduire les fils des arcs et des flèches.

Ils sont des chasseurs intrépides ; le produit de leurs chasses est boucané pour le préserver, à cet effet la viande est disposée sur des espèces de traillis élevés à un mètre du sol, et soutenus par trois ou quatre piquets, au-dessous on allume un grand feu, qu'on entretient pendant toute une nuit ; par ce procédé la viande se conserve pendant 4 ou 5 jours.

De même que les Indiens, ils vivent en polygamie.

Nous voilà arrivés à la troisième et dernière catégorie d'indigènes : les nègres qui habitent les plantations et la ville, avec leurs descendants, la population de couleur.

Le type nègre est trop connu pour vous le décrire, du reste on ne le retrouve presque plus dans sa pureté originale, à cause du croisement des races qui a été excessivement grand au Surinam.

Leurs métis s'y trouvent en toutes les nuances ; d'après le degré de croisement on parle de Mulâtres, de Karbougres, de Métis ou de Musties, de Casties et de Poesties.

Le Mulâtre est l'enfant d'un blanc et d'une négresse.

Le Karbougre est l'enfant d'un indien et d'une négresse ou d'un nègre et d'une indienne.

Le Métis ou Musties est l'enfant d'un blanc et d'une mulâtresse, et ainsi de suite.

Après le Poesties la nouvelle gradation n'est peu visible, le sang du blanc étant trop dominant, pourtant les connaisseurs en cette matière sauront encore vous énumérer quelques parties du corps où un reste de sang nègre se trahit longtemps à l'oeil exercé ; du reste, le manque de ce teint rose et sain, si caractéristique de l'Européen, trahit presque toujours les personnes de sang mêlé, lorsqu'on les voit à côté d'un blanc pur sang.

De tous ces types, il n'y en a qu'un seul qui puisse nous intéresser : celui du Mulâtre.

D'une couleur brune, aux cheveux courts, mais crépus, avec des traits qui ressemblent le plus au type Africain, bâti solidement

et assez bien proportionné, il possède les qualités prédominantes de ses deux parents.

Du père il tient les préjugés et la hauteur, de sa mère la légèreté et la paresse.

Il a hérité de son père un instinct de liberté et l'amour du commandement, qui sont équilibrés par la langueur et l'aversion de tout effort de sa mère.

Il apprend facilement sans en trouver toujours l'occasion ; il est fier de sa descendance d'un blanc, par lequel il n'est pas toujours reconnu comme fils, et voilà les causes pourquoi la légèreté et le manque de prévoyance prennent souvent la place des meilleurs éléments, qui se seraient développés sous d'autres circonstances.

Il possède un fond de générosité et d'humanité, mais malheureusement l'indolence, l'amour des parures, la passion pour la musique et la danse le font souvent retomber du côté maternel.

En général le Mulâtre adopte, du moins en partie, les usages européens, tandis que la Mulâtresse se conforme aux habitudes maternelles.

A Surinam et à Demerara le Mulâtre a toujours pris la partie des Européens dans tous les cas où il y avait des conflits entre les intérêts des deux races, sa répugnance ou son dédain pour les noirs, comme résultat du mauvais exemple et d'une éducation mal dirigée, étant forte forte pour faire autrement.

En somme, je crois devoir constater qu'on a longtemps méconnu les capacités et le caractère du Mulâtre, et que par une bonne éducation on peut en faire un membre fort utile de la société moderne, du reste les exemples sont là pour prouver la vérité de ce que j'avance.

Le Nègre créole ressemble aux classes inférieures de tous les pays connus, en tant qu'il aime à satisfaire à ses besoins matériels avec la plus petite quantité de travail possible.

Malheureusement il a été démoralisé par l'esclavage, qui a encore renforcé son aversion naturelle contre tout ouvrage. — Ses besoins sont presque nuls ; en deux ou trois jours il se construit une cabane, qui lui suffira à lui et à sa famille pendant

plusieurs années; quelques heures de travail par semaine lui procurent sa nourriture.

Voilà en effet la vraie cause d'un grand mal pour la colonie, c'est à dire de la décentralisation de la population noire; elle s'établit aussi loin que possible des habitations des Européens, sur les bords d'une rivière quelconque et elle est perdue pour le planteur qui a besoin de main-d'oeuvre.

Si l'on pourrait persuader les créoles à prendre une nourriture plus saine et plus appétissante, on aurait déjà gagné beaucoup; vous savez qu'ils mangent les bananes, comme notre population se nourrit de pommes de terre; du plat apétissant le tom-tom, j'ai fait mention, la soupe, le Braf, qui se mange auprès, se compose de bouillon de viande saleé, de morue, (nommée kabeljauw) et d'autres ingrédients.

Eh bien, ce kabeljauw, une sorte inférieure de morue, qui a 2 ou 3 ans d'âge avant qu'on la mange et qui a une odeur de pourriture dont un Européen se trouve malade, est un de leurs grands délices.

Il y a des médecins qui attribuent à ce bakeljauw l'origine de la lèpre, qui sévit parmi la population indigène.

On a besoin de beaucoup de tact et de savoir-vivre pour conduire les créoles: ils sont méfiants et fiers de leurs droits nouveaux de citoyens libres.

La moindre injustice, vraie ou imaginaire, les rend absolument intraitables.

Et pourtant ils sont actifs, mais non industriels, ils se laissent conduire, mais non pousser; ils sont accessibles à la persuasion mais non à l'argumentation ni à la violence.

Ils aiment à rire, sont passionnés pour le plaisir et ont un amour excessif de parures.

Voilà un mélange assez hétérogène, n'est ce pas?

Et vous sentez comme il doit être difficile pour le colon de pratiquer l'agriculture ou l'industrie avec de tels individus pour la main-d'oeuvre.

Les femmes nègres et créoles ont une habileté fort remarquable

à porter sur la tête les articles les plus fragiles, sans les soutenir par les mains.

Un plateau avec de la vaisselle ou avec des verres, même une simple bouteille est balancée sur la tête, tout en marchant, en tournant la tête, en parlant, en gesticulant et en faisant la révérence.

Elles sont fort querelleuses ; chez elles la bosse de la combativité, d'après la théorie du docteur Gall, doit être fort prononcée.

Les disputes commencent d'ordinaire par un échange de remarques assez desobligeantes et d'un caractère fort personnel ; elles sont accompagnées de gestes de défi et de dédain et les voix s'élèvent jusqu'au plus haut diapason.

Des invectives, des déclamations contre le caractère et les qualités de toute la famille, des attitudes et des poses des plus expressives et souvent des plus drolatiques, forment le second acte, tandis qu'au dernier on en vient aux mains et qu'un combat en règle vide la querelle.

Lorsque la foule des badauds, qui s'attroupe d'instinct autour des parties belligérantes, a assez joui de ce spectacle édifiant, elle les sépare ; alors elles se retirent lentement en pérorant toujours et en revenant de temps en temps sur leurs pas pour se vomir une volée d'injures, ce qui dure jusqu'à ce qu'elles se perdent de vue, et même alors elles continuent à gesticuler et à déclamer.

Cette habitude de parler à haute voix, même en public, sur leurs affaires les plus privées, est fort caractéristique.

Des amoureux, des amants, des amis ou des parents ne se gênent pas de publier à haute voix leurs intentions et leurs opinions les plus saugrenues, en choquant les personnes plus civilisées qui sont obligées à entendre ces discours peu édifiants.

Le manque de moralité parmi la population est énorme.

Il est vrai qu'on ne peut s'attendre à un bien haut degré de moralité chez un peuple nouvellement sorti de l'esclavage, de l'ignorance et du barbarisme, chez des anciens esclaves auxquels le mariage était défendu.

Mais on constate à regret que la génération nouvelle, sous le rapport de la moralité, ne vaut pas mieux que l'ancienne.

Souvent le langage impie et obscène des enfants et des adultes vous fait horreur.

Il est rare de rencontrer une femme vertueuse audessus de l'âge de quatorze ans, de même, dans ces classes inférieures dont nous parlons, une mère n'a presque jamais tous ces enfants du même père.

Le peu de mariages réguliers qui sont conclus en dehors de la ville de Paramaribo, ne le sont qu'entre personnes d'un certain âge, qui depuis longtemps avaient déjà vécu maritalement.

Malheureusement l'exemple de la population blanche n'a pas encouragé une réforme morale.

Avant que ce mal soit banni de la société coloniale, il faut que les classes supérieures commencent à prêcher d'exemple par une vie sans tâches.

Rien n'égale les idées superstitieuses des créoles, non-seulement dans les classes inférieures, mais même dans les classes moyennes, et je crois pouvoir dire, qu'aucun créole, qui n'a jamais quitté sa patrie, n'en est tout à fait dépourvu.

Je vous ai déjà raconté comment on achète des philtres aux Piaiman des Indiens, mais sous ce rapport les Loucouman des Nègres-bosch vont encore beaucoup plus loin. Le Loucouman possède le bacrou, qu'il a le pouvoir de vous envoyer pour vous faire du mal, mais qu'il peut aussi vous vendre pour en nuire vos ennemis. Si le bacrou est entré dans votre corps, il prend sa résidence dans le ventre, et vous donne le délire, vous fait parler des langues inconnues, vous rend maniaque, vous donne des crampes et produit toutes les symptômes de l'hystérie. Pour vous faire guérir du bacrou, il faut consulter le Loucouman, qui peut vous l'ôter, mais il est constaté que cette opération a quelquefois produit la mort du patient et dix ans de travaux forcés pour le Loucouman et ses aides.

De même, un autre charme: le Wisî, vous donne des maladies chroniques.

Pour vous donner un autre exemple, je citerai les Azéma ou Azéman, des esprits malins, luminants et brûlants, qui planent dans l'air et sucent le sang des jeunes enfants.

Pendant le jour ce sont des vieilles femmes, à cheveux blancs et avec des yeux sanglants, c'est à dire à bordures rouges ; si elles aperçoivent un enfant bien appétissant, elles grattent la terre avec leur grand orteil, et vous pouvez être sûr que vers minuit une d'elles arrivera pour s'emparer de sa proie, elle entrera dans la maison, déposera sa peau, soit derrière la porte, soit sous le bloc avec lequel on prépare le tom-tom, puis elle endormira l'enfant en soufflant dessus et lui sucera son sang.

Mais il y a un moyen pour l'attraper, il y en a même deux ; si l'on prend sa peau qu'elle a ôtée, et qu'on la frotte avec du poivre indigène, elle ne peut plus y entrer, et vous la trouverez au matin toujours occupée à entrer dans sa peau, ou bien vous couvrez de grains d'Abonjera (*Sesamum orientale* L) le chemin qu'elle doit prendre pour retourner à la cuisine, elle est obligée de les ramasser, et comme ces grains sont fort petits, ils retombent toujours d'entre ses doigts ; vous la trouverez donc le matin occupée de ce travail sans fin. Je n'ai pas entendu dire que l'on ait jamais eu un grand succès à ces méthodes, mais la faute en a été toujours à l'exécutant.

Comme preuve que je n'ai pas dit un mot de trop sur la superstition presque incroyable qui règne encore, même sur la population de la ville, je vous citerai l'émeute qui a eu lieu le 30 Mai 1883 donc un fait des plus récents.

Un „Wisiman” (ou Wintiman) du nom de Samuel, appelé par la population Tata- ou Ta-Samweri, ce qui veut dire, „le père Samuel,” est mort à l'hôpital de Paramaribo.

Il était fort âgé et un des derniers survivants des „nègres d'eau salée,” c'est à dire des nègres importés d'Afrique, il restait chez un avocat fort connu dans la colonie, mais lors de sa dernière maladie, se méfiant de ses propres remèdes, il a sù se faire admettre à l'hôpital.

Sentant sa fin proche, poursuivi par les ombres de ses nombreuses victimes, vaincu par la terreur et par les remords, il s'est confessé à ses gardes-malades.

Ceux-ci, à ce qu'il paraît, ont raconté ces confessions à leurs

amis et voilà bientôt toute la ville en émoi sur les forfaits de Ta-Samweri.

D'après ces racontars ce serait lui qui aurait donné la lèpre à une personne, remplissant un emploi des plus honorés, et bien connu, sur la demande de quelqu'un qui était jaloux de lui; la manière dont il aurait pratiqué ce sortilège est trop dégoûtante pour vous la décrire.

Il aurait nommé plusieurs habitants de la ville qui par son aide et contre paiement ont obtenu le bien-être dont ils jouissent ou l'emploi qu'ils ambitionnaient.

Mais sa clientèle principale aurait consisté des filles noires qui sont maîtresses d'habitants blancs, par les philtres et les charmes qu'il leur vendait, elles auraient sû captiver ces messieurs et les retenir en leur pouvoir.

Il doit avoir ajouté à ces confessions les détails sur plusieurs meurtres et empoisonnements qu'il aurait commis soi-même ou fait commettre par ses clients.

Tous ces histoires ont tellement bouleversé la population et excité sa colère qu'on a lapidé le cerceuil et que la police, qui assistait en grand nombre à l'enterrement a eu toutes les peines du monde pour empêcher d'autres scandales.

Pendant que ceci se passait au cimetière et que la ville était dépourvue de gardiens de la paix, d'autres bandes d'hommes et de femmes circulaient dans les rues en injuriant les maîtresses les plus connues et nommées par Ta-Samweri, en enfonçant des portes et cassant des vitres, jusqu'à ce que la maréchaussée montée mit fin à cette émeute.

En somme, le créole croit, comme l'Indien et le Nègre-Bosch, qu'on ne meurt jamais d'une mort naturelle, toujours il y a quelqu'un qui en est la cause; pourtant le créole a été baptisé et porte le nom de chrétien. Ne lui jetez la pierre, sans vous avoir demandé: quelles superstitions existent encore chez nous, parmi des Européens civilisés.

Je n'ai pas encore parlé de la langue du pays.

Sur les différentes langues des Indiens je ne vous dirai rien,

il n'y a qu'un très petit nombre de personnes qui les entendent et qui savent s'exprimer dans les idiomes des tribus que je vous ai nommées.

Quant à moi je ne suis pas de ce petit nombre là.

Heureusement que tous les Indiens et tous les Nègres-Bosch qui ont affaire aux Européens parlent la langue Anglo-nègre ou Negro-Anglaise, ou le „taki-taki” comme on la nomme en style familier.

Je dis langue, car je ne vois pas pourquoi un nain n'aurait pas le même droit au titre d'homme, qu'un géant.

Cette langue n'est qu'un amalgame, ou plutôt un assemblage de mots portugais, anglais et hollandais, mutilés par la prononciation africaine.

Pourtant elle a son caractère à soi, qui est la cause qu'un étranger aux moeurs et aux habitudes des nègres ne comprendrait rien à une traduction littérale.

L'histoire de cet idiome est simple comme le bonjour. Les esclaves nègres en arrivant, tâchaient de se faire comprendre par leurs acheteurs, tandis que ceux-ci ne parlaient que leur propre langue.

Comme les Juifs portugais, chassés du Brésil, furent les premiers agriculteurs à Surinam, la langue portugaise servait de base à la langue qui se formait.

Plus tard, sous la domination anglaise, beaucoup de mots anglais s'y fourvoyaient ou même remplaçaient les mots portugais.

Lorsque la colonie était devenue hollandaise, ce patois changeait encore une fois de caractère.

Les créoles ont plus tard apporté quelque uniformité dans la prononciation, mais pourtant la langue parlée en ville, sur les plantations et dans les bois, quoique au fond la même, présente de grandes différences en prononciation et en expressions.

En ville, les expressions d'origine portugaise ou africaine disparaissent de plus en plus pour faire place aux mots hollandais qui sont annexés en les ornant d'une terminaison en *a*, en *i* ou en *o*.

Car voilà un trait distinctif de cette langue, presque tous les mots se terminent par une voyelle.

La langue anglo-nègre n'a pas de nombre, ni de genre ou de déclinaison pour les substantifs et les verbes ne se conjuguent pas.

Le *u* et *ei* sont inconnus; entre le *l* et le *r* on n'entend pas de différence.

Voici ce que M. l'Inspecteur colonial de l'Enseignement, natif de Surinam, dit dans un rapport officiel à propos de cette langue :

„La langue du pays est un grand obstacle pour l'enseignement.

Une langue plus pauvre n'existe pas, heureusement on ne l'a pas admis à l'école.

La population des colonies anglaises parle l'anglais, quoique ce soit un anglais fort incorrect; ce qui lui donne un grand avantage sur les nègres de Surinam qui doivent toujours commencer par apprendre le hollandais comme une langue étrangère.

Il faut être né au Surinam et jouir de l'honneur fort discutable de connaître cette langue dans toutes ses finesses pour pouvoir apprécier comme il est possible qu'une langue ait une influence tellement nuisible.

En l'observant de près on fait la découverte que cette soeur cadette des langues n'est qu'un vieillard déguisé.

Elle fait l'impression comme si les enfants n'ont pris aucune part à sa formation et que, avec sa profusion de proverbes, elle a été inventée par des hommes pourvus d'une forte dose de la philosophie la plus cynique.

La langue anglo-nègre n'a rien de naïf, elle ne possède pas d'expressions enfantines.

En arrivant dans la colonie vous êtes frappés que les enfants nègres et surtout les filles, sont des adultes en miniature.

Leurs costumes, leurs manières leurs gestes et leur mimique, tout enfin les fait ressembler aux femmes adultes.

Pour le talent de l'imitation elles rivalisent avec les singes.

L'ethnologie nous apprend que beaucoup de ces particularités sont propres à la race, mais pourtant une grande partie en est

indépendante et ne sont que le résultat de mauvaises habitudes qu'on doit tâcher de déraciner.

Surtout il faut réformer le costume des jeunes filles et les persuader à s'habiller d'une manière plus décente et de choisir des couleurs moins voyantes.

En d'autres colonies des Indes occidentales cette différence marquée entre le costume des nègresses et des classes supérieures n'existe pas, et peu à peu cette reminiscence des temps de l'esclavage doit disparaître.

En second lieu il est à espérer que l'Européen fera de plus en plus son possible pour ne parler que le hollandais, même avec l'indigène; que le prêtre et le prédicateur ne prêchent qu'en hollandais."

Et ce costume si peu décent, de couleurs si voyantes?

M. l'Inspecteur de l'Enseignement a parfaitement raison, mais franchement dit, il va si bien à ces filles noires comme l'ébène, ou brunes comme le chocolat. En voici la description:

Autour de la tête on porte un mouchoir en calicot, à fleurs rouges sur fond blanc, à raies jaunes et rouges ou à carreaux de toutes couleurs gaies.

Il est noué avec beaucoup d'art à la manière d'un turban.

Ensuite vient une chemise en toile fine, à boutons d'or ou dorées, garnie d'une petite dentelle; cette chemise n'a presque pas de manches et est fort décolletée; on porte pardessus une petite jaquette à courtes manches très larges qui n'est fermée qu'en haut pour faire admirer une partie de la chemise.

Enfin, comme pièce de résistance parlons de la jupe. Elle est d'une largeur excessive, comme si l'on portait des crinolines, ce qui n'est pas le cas, mais la jupe étant lavée et passée à l'amidon doit sécher au soleil, étendue sur un grand cactus, qui se trouve à cet effet devant la maison de la blanchisseuse; puis une fois séchée et repassée elle tient debout comme un grand tonneau.

Eh bien, on entre dans cette machine, comment? je ne le sais, mais on y entre, on l'attache sous les bras, on noue un mouchoir autour à la hauteur de la taille, puis on dénoue la

partie supérieure, qu'on descend jusqu'à la taille en l'étalant comme un éventail en position horizontale, on l'attache et met la jaquette dont j'ai parlé, et la toilette est achevée.

Il est très chic d'avoir le turban, la jaquette et la jupe du même dessin et aux grands jours de fête, ce costume est souvent en toile blanche à dessins ouverts comme nos vitrages; on y ajoute alors, pour être tout à fait comme-il-faut une sorte d'écharpe de même étoffe, qui se porte sur l'épaule gauche et un mouchoir de poche dans la main droite.

Ai-je encore besoin de vous dire que des colliers, des pendants d'oreilles, des bracelets, des chaînes d'or et des bagues aux doigts sont de rigueur.

Les bracelets aux chevilles ne sont plus grand genre, depuis qu'on porte le dimanche des souliers ou des bottines, bien entendu sur les pieds nus.

Et nous voilà enfin à notre :

---

### 3<sup>E</sup> PARTIE.

#### LES EUROPÉENS DANS CES CONTRÉES ET LEURS RAPPORTS AVEC LES INDIGÈNES.

Je dois commencer par vous expliquer comment ils y sont venus et comment ils y ont vécu jusqu'à présent.

Il est difficile de préciser l'année de la découverte de la Guyane, on a adopté comme telle l'an 1499, et Améric Vespucci comme ayant fait cette découverte.

En 1500 Vincent Juan Pinçon découvrit le fleuve des Amazones ou le Marânon.

Vasco Nunez Balbao y aborda peu de temps après et de son expédition datent les fables de l'El Dorado, l'Homme doré, qui s'enduisait les cheveux et le corps de paillettes d'or,

qui vivait dans un palais dont les murailles étaient d'or massif, situé dans la superbe ville de Menas aux bords du lac Parima dont le fond était composé d'or et de pierres précieuses.

Des milliers d'Espagnols succombèrent de misère aux bords de l'Orinoc en cherchant cette ville merveilleuse.

En 1580 une société de négociants hollandais, de la province de Zélande, envoyèrent des navires à la Guyane; leur expédition fut peu prospère.

Quelque temps après les Anglais arrivaient sous le commandement de Sir Walter Raleigh; en 1595 ce dernier prit officiellement possession de la côte de Guyane au nom de la reine Elisabeth.

Jusqu'en 1650 les Hollandais, les Anglais et les Français y commençaient des colonisations, sans réussir à prospérer. Lors de l'arrivée de lord Willoughby, comte de Parham, il y trouva une soixantaine de Français, un même nombre d'Anglais, quelques Hollandais et un assez grand nombre de Juifs, originaires du Portugal, qui ayant fui le Brésil où ils étaient persécutés, s'étaient établis aux bords du Surinam, dans un endroit qui porte encore le nom de Savanne des Juifs.

En 1662 le roi Charles II donna la nouvelle colonie de Surinam au comte de Parham.

Du nom de ce comte on a voulu dériver le nom de la ville: Parham-aribo. Ibo signifiant en langue indienne: village ou ville; c'est peu probable et lorsqu'on pense au nom du lac Parima, je crois que l'on peut dire que le nom de Paramaribo est tout à fait d'origine indienne.

En 1667, la Hollande étant en guerre avec l'Angleterre, lui prit cette colonie, elle lui fut reprise dans la même année, mais à la paix de Bréda en 1668 l'Angleterre la céda à la Hollande.

La colonie qui jouissait déjà d'une certaine prospérité ne se releva de toutes ces guerres, auxquelles se joignaient celles avec les Caraïbes.

Des différends en Europe entre les Etats-Généraux et les Etats de Zélande, qui tous les deux prétendaient en être les maîtres a firent négliger, jusqu'à ce qu' en 1682 la colonie fut vendue,

à la compagnie des Indes Occidentales; cette compagnie la céda pour  $\frac{2}{3}$  à la ville d'Amsterdam et pour  $\frac{1}{3}$  au seigneur Cornelis van Aerssen van Sommelsdijk, qui fut le premier gouverneur sous ce nouveau régime; les Caraïbes furent vaincus par lui, il fit bâtir deux forteresses, il régla la position des Juifs qui avaient fait des difficultés, et parvint à rétablir l'ordre et la sécurité.

Pendant son administration le cacaotier fut importé et le nombre des plantations s'accrut jusqu'à de 200.

Malheureusement il fut tué par une partie de la garnison qui s'était révoltée.

Depuis l'année 1689 les Français commencèrent à faire des expéditions pour s'emparer de Surinam.

Plusieurs attaques restèrent sans résultat, mais enfin en 1712 l'amiral Jacques Cassard, après un bombardement violent de la ville et une héroïque défense, s'empara de la colonie.

Il la quitta bientôt après, ayant auparavant mis la colonie à des contributions si fortes, que pour longtemps il en était fini de sa prospérité.

En ce temps-là commencèrent les guerres avec les Nègres Marrons, dont je vous ai déjà parlé.

Heureusement que l'introduction du café et la réussite de la culture du cacaotier et du cotonnier donnèrent un nouvel élan vers la prospérité.

Pourtant les finances de la colonie étaient dans un état déplorable, des querelles et des disputes de tout genre paralysaient le gouvernement, tandis que les guerres contre les Marrons, une grande incendie qui en 1763 ravageait la plus grande partie de Paramaribo, une révolte générale des nègres à Berbice, empêchaient les planteurs de se relever jusqu'à l'ancienne prospérité.

En 1781 la guerre avec l'Angleterre créa de nouveaux embarras, avec l'aide des Français, on succéda, à préserver la colonie d'une nouvelle invasion, mais la situation n'en devint pas meilleure.

Après un court répit de 7 à 8 ans de nouveaux désastres fondirent sur Surinam: des révoltes d'esclaves, une épidémie de petite vérole, la prise de la colonie par les Anglais en 1790, la reprise

par eux en 1804, après qu'elle avait été rendue en 1802, finirent par décourager les plus grands utopistes.

En 1816 la colonie nous fut rendue pour tout de bon, et nous la possédons encore.

En 1821 et en 1832 deux grandes incendies dévastaient la ville de Paramaribo.

En 1835 le Prince Henri visita la colonie.

En 1863 l'abolition de l'esclavage et l'émancipation des esclaves furent proclamées.

En 1866 le nouveau système de gouvernement fut introduit; en 1876 la découverte de l'or fut faite, sous les auspices du Gouverneur, le chevalier van Sypesteyn, et en 1879 la colonie fut dotée d'une loi qui lui accordait un fonds pour faciliter l'importation d'ouvriers agriculteurs.

Ouf!! nous voilà arrivés, après cette course au galop à travers trois siècles.

Si vous vous intéressez à l'histoire de Surinam, je vous recommande le livre de M. Wolbers, qui n'a qu'un seul défaut, c'est qu'il a 850 pages; quant à moi, le temps presse, j'ai encore tant à vous dire au sujet de la colonie, que je suis obligé d'abrégé autant que possible.

Le gouvernement de la colonie se compose d'un Gouverneur, chef de l'armée et de la marine coloniale, président du conseil colonial, nommé par le roi; d'un Procureur Général, vice-président du même conseil et chef de la police; d'un administrateur des finances, d'un agent-général de l'Immigration et d'un secrétaire colonial.

Le secrétaire est en même temps secrétaire du conseil dont il peut être membre; les autres fonctionnaires déjà nommés en font partie et sont tous nommés par le roi.

Il y a en outre des Etats coloniaux, se composant d'au moins 9 membres, dont 4 sont nommés par le Gouverneur et 5 sont élus par les citoyens de la colonie, qui ont au moins 25 ans d'âge et qui payent un minimum de 40 florins dans les impôts de la colonie.

Le président et le vice-président sont désignés par le Gouverneur.

Cette assemblée discute les projets de lois coloniales, ainsi que le budget de la colonie; ils ont le droit de les accepter, de les amender et de les rejeter, mais comme toutes ces lois doivent être sanctionnées par le Gouverneur et par le Roi, et que le budget doit être voté par le Parlement de la Métropole; le pouvoir de ces Etats Coloniaux est en réalité fort restreint.

La colonie est divisée en départements, nommés districts; ils sont au nombre de 15, sans compter la capitale, la ville de Paramaribo, qui est un district à part.

Un ou plusieurs districts combinés sont régis par un commissaire avec son secrétaire.

Quant à la jurisprudence, la colonie possède un tribunal, composé d'un président, de quatre membres, trois remplaçants, le procureur-général, déjà nommé, un avocat-général, un greffier et son substitut.

Il y a en outre 3 juges de paix, à Paramaribo, à Nickerie et à Coronie, et deux juges ambulants, siégeant dans les districts.

Le service médical est dit se composer d'un Inspecteur et de 13 médecins de district; malheureusement ce nombre n'est jamais au complet.

On ne donne dans la colonie que l'instruction primaire, mais l'instruction est obligatoire, chaque habitant est obligé et en cas de besoin forcé, à faire donner l'instruction primaire à ses enfants de 7 à 12 ans, par des personnes qui y sont qualifiées par le Gouvernement.

Le Gouvernement fait donner l'instruction gratuite à tous ceux qui la désirent pour leurs enfants.

Les missionnaires des Frères-Moraves et le clergé catholique ont leurs écoles à eux, qui sont subsidiées par le Gouvernement.

Il y a un bataillon d'infanterie coloniale pour les colonies de Surinam et de Curaçao, dont le commandant réside à Paramaribo.

La colonie possède en outre une garde nationale, une brigade de maréchaussées et un corps d'agents de police indigènes pour la ville.

Un bâtiment de la marine royale est en station dans la rivière

le Surinam, en face de la ville, ou pour parler en style officiel „dans les eaux de Surinam.”

Je viens de nommer les districts de Nickerie et de Coronie, qui portent ensemble le nom de la „Nouvelle colonie”; comme j'ai dit au commencement, cette partie n'est séparée de Demerara que par le Corantin; tandis que la communication avec Paramaribo par terre, quoique praticable pour les indigènes, offre mille difficultés, en réalité la communication ne se fait donc que par de petits navires côtiers, et par un bateau à vapeur du gouvernement.

Par suite de ces circonstances irremédiables la nouvelle colonie a un caractère anglais bien prononcé: la plupart des plantations sont la propriété d'Anglais, qui les font administrer par leurs compatriotes et à mon grand regret, je dois constater que la comparaison entre ces deux parties de la colonie, n'est pas avantageuse pour la vieille colonie.

En parlant des moyens de communication il faut nommer en premier lieu ceux qui existent avec l'Europe.

Des navires à voiles font le voyage d'Amsterdam à Paramaribo en 30 à 35 jours; la Compagnie Générale transatlantique française fait toucher ses paquebots intercoloniaux, (faisant le service entre la Martinique et Cayenne), à Paramaribo; au Martinique les voyageurs et les marchandises sont transbordés sur les grands paquebots de St. Nazaire à l'Isthme de Panama. Le voyage se fait en 21 jours; il y a une arrivée et un départ par mois.

Le bateau à vapeur colonial de Surinam fait deux voyages par mois entre Georgetown, la capitale de Demerara, et Paramaribo; en passant il touche à Coronie et à Nickerie; ce service est réglé de manière à ce que les voyageurs peuvent prendre à Georgetown le paquebot anglais qui part pour Southampton.

Enfin une compagnie Néerlandaise commencera bientôt un service de „Steamers” directs entre Amsterdam et les colonies aux Indes Occidentales.

Dans la colonie même, les moyens de communication font presque absolument défaut, un bateau à vapeur du Gouvernement remonte deux fois par semaine le Commewyne et une petite

chaloupe à vapeur fait une fois par semaine le service sur le Surinam, et voilà tout!

Il y a des sentiers de communication entre les plantations, le long des rivières, mais ils ne sont praticables que pour les cavaliers et les piétons et souvent encore ceci ne représente que la vérité officielle, qui diffère tant soit peu de la réalité fort désolante.

On est donc obligé de profiter des rivières et des criques.

Pour le transport des personnes on se sert de barques à quatre ou six rameurs; ces embarcations sont assez lourdes et peu élégantes et comme on paye au moins un florin par jour ou par partie de journée par tête aux rameurs et au pilote, ce mode de locomotion est assez couteux. Lorsque des expéditions remontent les fleuves pour passer à l'intérieur du pays on fait invariablement usage de pirogues achetés aux Nègres-Bosch ou aux Indiens.

L'arrivée à Paramaribo est des plus agréables: du moment que le paquebot a dépassé la bateau à feu, stationné à l'embouchure du Surinam, les bords de cette rivière vous donnent une excellente idée du pays, bientôt on voit passer à gauche la grande plantation de sucre, la „Resolutie”, qui, vue de cette distance, ressemble à un grand village, ayant une usine dans son voisinage; en effet la population étant d'un millier de personnes, la comparaison est assez juste; un peu plus loin, du même côté, au confluent du Surinam avec le Commewijne on aperçoit l'établissement de quarantaine; comme la critique est exclue du programme de nos conférences, ne disons mot sur cet établissement et détournons la tête, en faisant nos vœux que notre lettre de santé trouve grâce auprès du médecin du fort Amsterdam, (situé à l'autre bord du Commewijne), et qu'il ne nous fasse faire une connaissance plus intime avec ce lieu de délices.

Le fleuve fait quelques petites courbes en nous faisant admirer les habitations qui se succèdent sur ses deux bords, jusqu'à ce qu'une dernière courbe nous découvre la ville de Paramaribo, qui se trouve à notre droite; donc elle est située sur le bord gauche du Surinam.

Bientôt nous avons dépassé la forteresse Zeelandia, qui autrefois

protégeait la ville et nous nous trouvons en face de la Place du Gouvernement, bordée de palmistes, avec l'hôtel du Gouverneur et une magnifique allée de tamariniers dans le fonds.

Et puis, le long de la rivière le quai, nommé le Waterkant, orné d'une rangée d'amandiers, où nous débarquons.

A l'exception de Georgetown Paramaribo est la plus belle ville sur tout le trajet entre St. Nazaire et Cayenne et encore le premier coup d'oeil sur Georgetown n'est pas si favorable.

La ville a des rues larges, non pavées, mais comme le sol se compose de sable et de coquillages, il a bientôt absorbé, même après des pluies torrentielles, l'eau qui tombe du ciel.

Plusieurs rues sont plantées de deux rangées d'orangers, malheureusement ils disparaissent de plus en plus sans qu'on pense à les remplacer.

Les maisons ressemblent beaucoup trop à celles d'Europe, il y en a quelques unes qui sont en briques, mais comme ce matériel doit être importé, ces maisons font exception, et la majeure partie est construite en bois; pourtant les bases, jusqu'à un mètre au-dessus du sol, sont toujours en briques.

Les portes et les volets sont peints en vert, la maison elle-même en blanc, la plupart des maisons n'a pas de fenêtres vitrées, mais des jalousies en bois.

L'architecture des maisons est sans prétention ou plutôt nulle, on a imité le modèle hollandais comme on le retrouve encore du côté de Zaandam; les balcons et les galeries autour des maisons, si indispensables dans les pays chauds, manquent absolument ou sont par-ci et par-là de construction fort récente.

L'Eclairage public est un luxe inconnu.

L'eau de la rivière est saumâtre, on ne peut le boire, on a donc construit quelques puits, dans lesquels, à l'exception des temps de grande sécheresse, l'eau de la rivière filtré par le banc de sable déjà mentionné, se trouve d'une qualité suffisante pour faire le lavage; on ne boit que l'eau de pluie qui découle des toits et qui est conduite dans des citernes, dont chaque maison en possède une.

Comme je vous ai expliqué, le voyage de la ville aux plantations, se fait en „tent-boot” (nom qu'on donne aux embarcations et qui signifie canot à tente). Comme presque toutes les habitations sont situées aux bords des fleuves ou des criques, il va sans dire, qu'on trouve près de chaque habitation une sorte de débarcadère, dégrad, comme on dit à Cayenne, qui se compose d'une estacade en bois à laquelle le canot peut être amaré.

En débarquant on voit une allée de palmiers, d'orangers ou de tamariniers, de 50 à 250 pas de longueur, qui mène en ligne droite jusque devant la maison du directeur. Depuis que la main d'oeuvre devient rare ces allées sont fort négligées.

L'habitation du directeur, une construction en bois à un étage, est des plus simples, mais comme elle possède une galerie assez large sur au moins trois côtés, je la préfère aux maisons de la ville.

Derrière cette maison sont groupés des petits batiments à destinations diverses.

Un peu plus loin se trouvent l'habitation des surveillants, l'hôpital, et l'usine pour la fabrication du sucre ou les granges et les magasins pour sécher le cacao.

Puis viennent les cases des nègres et des immigrants, ces dernières, construites d'après un plan uniforme fixé par le gouvernement, groupées en lignes droites, formant des rues.

Enfin, au dernier plan se trouvent les champs en culture.

Comme ces terrains sont tous au même niveau que la rivière, il a fallu les entourer de digues, il y a donc sur chaque plantation une petite partie devant la digue, qui est inondée à chaque marée, et qu'on appelle le „voorland”. Deux plantations sont toujours séparées par une digue, de chaque côté se trouve un canal (loostrens) pour l'écoulement des eaux venant de l'intérieur et provenant du drainage de la plantation elle-même.

Par derrière, la partie cultivée est séparée de celle qui reste inculte par une autre digue (blinde trens).

Les champs sont coupés en carrés réguliers par les canaux de drainage (trekkers) qui aboutissent dans le canal à droite ou à gauche, déjà nommé.

Chaque plantation possède en outre un canal de navigation (vaartrens) pour le transport des produits, c'est à dire pour transporter les cannes au moulin, ou le cacao aux granges et pour transporter le sucre ou le cacao à la rivière.

Ce canal, ou ce système de canaux, est séparé des canaux de drainage et est fermé près de la rivière par une écluse.

Par cette écluse on fait écouler l'eau, lorsqu'il y en a trop, ou bien on fait entrer l'eau de la rivière lorsqu'il n'y a pas assez pour la navigation.

Cette navigation se fait avec des bacs en bois ou en tôle (riet ponten).

Toutes les plantations ont une fort petite largeur, sur une grande longueur, leur surface varie de 400 à 1600 hectares, dont 40 à 160 sont en culture.

En culture? et avec quoi?

La grande culture se réduit pour le moment au sucre et au cacao.

La culture du coton et du café a dû faire place à celle du cacao, qui demande moins de main-d'oeuvre.

L'agriculture a un caractère tout particulier; en Europe l'élevage de bétail et la culture du sol sont intimement liés, à Surinam l'élevage de bétail n'existe pas.

La charrue est un instrument inconnu.

Lorsqu'un terrain cesse à produire assez de cannes il est abandonné, les canaux de drainage sont bouchés et la terre doit se régénérer de soi-même; en 10 à 15 ans une forêt de „Kappewerie” a couvert le sol, on la coupe, on brûle les tronçons, on rétablit le drainage et l'on pourra recommencer la culture pour une période d'au moins dix ans.

Les usines qui produisent le sucre muscovado ne sont pas brillantes, on y a introduit des machines à vapeur, mais on en est resté là; elles possèdent un moulin à cannes, des réservoirs pour chauler le jus, une batterie de chaudières pour cuire le jus sur un feu de bagasse, et voilà tout leur matériel.

Ce sucre est très foncé de couleur et perd encore beaucoup

de mélasse pendant le transport de Surinam en Europe. Cette mélasse est perdue.

Celle qu'on obtient à la fabrique est tellement riche en sucre que les Américains la préfèrent à tout autre, preuve incontestable que la méthode de fabrication du sucre ne vaut rien.

Les résidus, les écumes et une partie de la mélasse, servent à la production d'une sorte de tafia, le „dram” du pays, qui est exporté, mais qui se vend surtout en grande quantité pour la consommation des indigènes.

Les usines de la nouvelle colonie sont très bien outillées, elles sont dirigées par des hommes compétents et font d'excellentes affaires.

Les usines de la vieille colonie qui possèdent un outillage moderne sont en très petit nombre et beaucoup d'entre elles manquent d'une bonne direction.

La Société de Commerce des Pays-Bas a fait construire une grande usine centrale, qui d'après les rapports officiels travaille depuis quelques mois.

Sous une bonne direction elle peut devenir un bienfait pour la colonie, en servant d'exemple aux propriétaires des autres plantations, en leur démontrant que le temps des petites fabriques est passé et qu'il n'y a plus de profit possible que dans les grandes usines centrales.

Mais nous n'en sommes pas encore là, les planteurs de la vieille école n'aiment pas les innovations et ils sont encore tout-puissants.

Quant au cacao, la culture n'en est pas ce qu'elle pourrait être. On a encore beaucoup à apprendre, mais pourtant il faut en convenir que cette culture, qui date d'à peu près 150 ans, fait de rapides progrès et qu'elle a prouvé d'être fort lucrative pour qui-conque veut en faire sa spécialité.

Il faut avoir de la patience et assez de fonds, parceque pendant les deux ou trois premières années on dépense de l'argent pour fonder la plantation, sans en gagner, qu'ensuite il y a encore 3 à 4 ans où l'on doit être content si la plantation paie les dépenses courantes; mais cette période, une fois passée, on est sûr de très beaux revenus.

Surtout la culture des bananes sert à couvrir une grande partie des dépenses des premières années d'une plantation de cacao.

Que vous dirai-je du coton, du café, du tabac, du riz, de la vanille et de tant d'autres plantes utiles qu'on ne cultive plus à Surinam ?

Rien, car il n'y a rien à en dire; la cause principale de cette condition déplorable est attribuée au manque de main-d'oeuvre.

Voilà le grand mot lâché: le manque de main-d'oeuvre, la question brûlante! la question du jour!

N'en parlons que le moins possible, car vous savez: le programme des conférences me défend de toucher aux questions qui peuvent donner lieu à la discussion. N'y touchons donc pas plus qu'il est absolument nécessaire pour vous expliquer les rapports qui existent entre les Européens et les indigènes.

Avec les Indiens et les Nègres-Bosch ces rapports sont presque nuls.

Nous savons que le gouvernement leur fait de temps en temps des cadeaux, leurs chefs sont reconnus par le gouvernement, quelques Indiens et quelques Nègres-bosch viennent en ville pour y vendre leurs produits et les Nègres-bosch rendent beaucoup de services aux chercheurs d'or, ils leur servent de guides et les aident à passer les chutes et les cataractes, mais il y a loin de là à des rapports de tous les jours.

Je crois que la race indienne aura longtemps cessé d'exister avant que le temps pût être venu de les engager comme journaliers aux plantations. Sur les Nègres-bosch on se fait, en Hollande, de temps en temps, quelques illusions, du reste fort mal fondées.

Ils ont tellement en horreur le mode de travail que leurs ancêtres ont dû accomplir lorsqu'ils étaient esclaves, que même chez eux, ils ne touchent jamais à une pelle ou à une bêche.

Leur caractère est fort indépendant, et leur aversion pour tout travail régulier est excessivement prononcée; le rapprochement entre eux et les blancs ne peut donc s'effectuer que fort lentement et quoiqu'on puisse constater de grands progrès, ni vous, ni moi, ni

nos enfants ne vivrons jusqu'à ce que l'on voie le Nègre-bosch devenir laboureur au service d'un blanc.

Il ne nous restent donc que les nègres et leurs métis, mais voici encore un élément qui se dérobe au bonheur de pouvoir travailler au profit des Européens; en comparant les données de la statistique on verra que le nombre des journaliers nègres diminue de plus en plus. Un nègre suffit à tous ses besoins en travaillant un jour par semaine; il est donc fort difficile de le forcer à travailler plus longtemps.

Et voilà pourquoi on a cherché à importer un nouvel élément qui puisse remplacer les nègres.

On a fait des essais pour attirer des Européens, mais quoique une colonisation avec des Européens ne soit pas impossible, je suis convaincu que de vouloir employer nos compatriotes comme journaliers sur une plantation de sucre au Surinam, mérite le nom de meurtre prémédité.

On a importé des Chinois; on est d'accord qu'ils excellent pour la sorte d'ouvrage qu'on exige à Surinam, mais il paraît qu'il est difficile d'en trouver un nombre suffisant.

Enfin, on a fait venir des Coolies, c'est à dire des sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre, natifs des Indes Orientales, que l'on fait engager à Calcutta.

Ce service a été réglé définitivement par la loi qui instituait un fonds public pour encourager et pour faciliter cette immigration; depuis ce temps le gouvernement fait venir une cargaison de Coolies chaque fois que les demandes des planteurs ont atteint un chiffre assez important pour charger un vaisseau.

Aux premiers temps ces demandes n'étaient pas si importantes qu'on avait présumé d'après tout ce qui était dit et écrit à ce sujet tant en Hollande qu'à Surinam, mais d'après les dernières nouvelles il paraît que ce chiffre aurait déjà atteint, pour cette année-ci, le nombre de 1600, ce qui prouverait que le besoin devient de plus en plus pressant.

Ces Coolies ne valent pas les Chinois, ni les nègres qui veulent travailler; mais pour le moment leur travail seul, peut sauver l'agriculture coloniale d'une ruine complète.

Il y a cependant nombre de personnes qui sont d'opinion que le système actuel n'est qu'un palliatif, et qu'il faut chercher le remède ailleurs.

Ils prétendent qu'il n'est pas impossible de faire travailler les nègres, ils citent à l'appui de cette opinion les Etats-Unis où le nègre travaille fort bien et la nouvelle colonie où l'on est assez content de leur zèle. Ils sont convaincus que la colonie de Surinam ne peut être sauvée que par une émigration de jeunes gens instruits et compétents qui puissent remplacer les planteurs et les administrateurs de la vieille école, pour lesquels il est impossible d'oublier le bon vieux temps, où le nègre était esclave et devait obéissance au maître dans le pouvoir duquel il se trouvait.

On a l'habitude de décrier l'industrie aurifère comme étant une des grandes causes que les nègres désertent les plantations; je crois qu'on a tort en cette argumentation, car pour la grande majorité, les nègres qui se font engager pour faire part d'une expédition de chercheurs d'or, n'ont travaillé depuis longtemps dans les champs de cannes; du reste, en comparant le nombre des esclaves qui furent libérés en 1863 et le nombre de ceux qui sont inscrits comme journaliers agricoles, avec celui des nègres travaillant dans les placers, on voit d'un seul coup d'oeil comment ce dernier chiffre perd de son importance pour expliquer la grande différence entre les deux autres.

Et voilà pourtant le grand argument des chercheurs malheureux, contre cette pauvre industrie aurifère.

Ne croyez pas que je veuille prétendre que ce ne serait pas un malheur pour la France si demain on apprendrait qu'on avait trouvé de l'or dans la Seine, si les ouvriers quitteraient leurs ateliers et les laboureurs leurs champs pour aller à la recherche de cet or-là.

Pour sûr ce serait un vrai désastre.

Mais à Surinam c'est autre chose: l'intérieur n'est presque pas connu et ne le serait probablement jamais, si aucun intérêt plus puissant que l'amour des sciences n'y attirait les Européens. Des capitaux étrangers, qui jamais ne seraient venus se placer

dans l'agriculture, viennent d'être risqués dans la nouvelle industrie; le nègre, qui ne travaillait pourtant pas, se fait engager pour chercher de l'or; des expéditions qui coutent des milliers et des milliers de florins sont organisées à Paramaribo, le fisc empêche les droits sur les concessions, les droits de sortie sur l'or exporté et les droits d'entrée sur toutes les denrées, qui servent à l'approvisionnement des expéditions, et surtout n'oubliez pas, que l'agriculture ne florissait pas non plus avant la découverte de l'or.

En tout cas, l'industrie aurifère existe, et elle s'élargit, il faut donc bien en tenir compte.

Rien de plus simple que de devenir propriétaire, ou plutôt concessionnaire, d'un terrain.

On fait au gouvernement la demande d'une concession de tant et de tant de hectares, désignés sur une carte approximative; elle vous est allouée contre paiement de 10 cents (20 centimes) par an et par hectare.

On engage 4 ou 5 nègres, on achète une pirogue, quelques instruments indispensables, comme des pelles, des haches, des bâteaux pour laver l'or, du mercure, et des vivres pour six semaines à trois mois, puis on se met en route en remontant la rivière la plus proche de la concession. Souvent le trajet dure de 10 à 20 jours, et alors il faut encore faire un chemin assez long, par monts et vallées, pour arriver sur son terrain, même on n'arrive pas toujours sur son terrain, car il faut avoir une grande connaissance du pays pour s'y orienter et même les vieux chercheurs d'or s'y trompent.

Enfin, on arrive sur un terrain quelconque, alors il faut le déblayer, y installer un carbet pour soi et pour les ouvriers, et se rendre compte si le terrain est aurifère, ce qui s'appelle: le prospecter.

On s'établit d'ordinaire près d'une crique, et on lave quelques bâteaux du sable qui en forme le lit pour voir s'il contient de l'or, souvent on va ainsi de crique en crique en prospectant aussi le terrain avoisinant, et l'on finit par retourner en ville parce que les vivres commencent à manquer.

Dans le cas favorable on tâche de déterminer l'étendue du gisement d'or, ou bien on se hâte de laver assez d'or pour payer ses frais, puis on retourne en ville pour engager un arpenteur, qui doit mettre en carte le terrain où l'on a trouvé de l'or. Si c'est un autre terrain que celui dont on a une concession, on se hâte de le demander au gouvernement et l'on y retourne avec assez d'hommes pour continuer le lavage avec un ou plusieurs longtoms, souvent on ne découvre qu'alors, que la crique ne paye pas et que tout est à recommencer.

Je n'ai encore parlé que du cas le plus favorable, celui où l'on va soi-même à la recherche de l'or, mais d'ordinaire le concessionnaire reste en ville, et il engage un surveillant qui ira pour lui.

Ces surveillants ne se recrutent pas parmi la fine fleur de la société, en général leur probité n'est pas grande, et leur savoir ne vaut pas mieux.

Et voilà pourquoi 99% des chercheurs d'or perdent leur argent dans cette loterie.

Le plus triste en cette affaire est, que presque tous ceux qui ont perdu leur argent de cette manière, deviennent les plus grands détracteurs de cette industrie, et qu'au lieu de dire franchement : „j'ai perdu mon argent sans rien trouver, je suis furieux, qu'un „autre est plus heureux que moi, et voilà pourquoi j'ai l'or en „horreur,” ils cherchent toutes sortes d'arguments politiques, économiques ou religieuses pour prouver que cette industrie est improductive et immorale. Ils oublient, les pauvres fous, que lorsqu'ils dépensaient leur argent, ces arguments n'existaient pas pour eux.

Nous voilà à la fin de ma tâche, je n'oserais plus longtemps mettre à l'épreuve la patience bienveillante, dont vous avez bien voulu m'honorer, pourtant permettez-moi encore une seule observation.

J'ai commencé par vous expliquer comment la Guyane néerlandaise avait pour voisins une colonie française et une colonie anglaise; eh bien! cette position géographique paraît avoir été décisive pour tous les autres points de vue, desquels on voudrait regarder ces trois voisins, toujours le Surinam tient le milieu entre les colonies de Cayenne et de Demerara.

Prenons comme exemple l'agriculture; elle fleurit à Demerara, elle est à peu près stationnaire à Surinam et elle n'existe plus à Cayenne.

Ou si vous aimez mieux, prenons l'industrie aurifère; à Cayenne elle est la plus grande, ou peut-être la seule ressource des habitants et du fisc, à Surinam elle n'est que la soeur cadette de l'agriculture, venant en troisième ligne, après le sucre et le cacao sur le tableau des exports, tandis qu'à Demerara elle n'est que dans son enfance, et n'y est même pas encore sortie de ses langes.

Ou pour vous donner un dernier exemple, choisissons la condition sociale et politique.

Cayenne jouit de toutes les libertés qui sont le partage d'un département de la République française; chaque nègre, ne sachant lire ni écrire y est électeur, tandis qu'on ne lui impose aucun devoir, pas même le service militaire obligatoire, auquel l'Européen seul est soumis. La population de couleur y est toute puissante.

A Demerara, au contraire, tout est resté comme du temps que la colonie appartenait aux Hollandais, vraiment, il faut être Anglais et conservateur pour subir des lois qui datent d'il y a 250 ans.

Quant au système du gouvernement de Surinam je vous l'ai décrit, et je crois avoir le droit de dire qu'il tient le juste milieu.

A Demerara la société ne se compose que de blancs, cette société est assez exclusive et c'est elle qui donne le ton, à Cayenne, je le répète, la population de couleur est toute puissante, tandis qu'à Paramaribo on voit aux bals du Gouverneur et aux fêtes officielles, que presque toutes les nuances, du brun chocolat au blanc, sont également représentées; pourtant la société des Européens y est encore prédominante. Voilà tout ce que je vous dirai sur la vie sociale des Européens dans cette colonie, complétez vous-mêmes le tableau en vous imaginant une très petite ville de province, où il y a une garnison et beaucoup de fonctionnaires; faites-vous décrire par un de vos romanciers naturalistes les disputes, les animosités et les intrigues, qui sont inévitables dans ces petites localités, ajoutez y la chaleur tropicale, qui irrite les nerfs et affaiblit le corps, et tout est dit.

Ne croyez pas, Mesdames et Messieurs, que la comparaison que je viens de faire eût pour but de vous prouver qu' à Surinam tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, oh non ! mais j'ai tâché de vous faire comprendre que chaque fois qu'on nous vante la Guyane française ou anglaise, nous autres Hollandais, nous avons le droit de dire : la nôtre ne vaut pas moins.

Qu'un avenir des plus prospères soit le sort der trois Guyanes, et que leur voisinage pacifique et bienveillant puisse être pour toujours l'image fidèle des relations entre leurs métropoles.

HAARLEM, le 15 Juillet 1883.

---

## STATISTIQUE.

---

La surface de la colonie est de . . . .	16000000 hectares,
au 31 décembre 1881.	526368    "
étaient donnés en concession pour l'explo- itation des gisements d'or, moyennant fl. 0.10 par hect., tandis que . . . . .	12411    "
étaient en culture, soit:	
33 Plantations de sucre. . . . .	3995 hect.
44    "       " cacao. . . . .	3658    "
41    "       " cacao et de ba- nanes etc. . . . .	1237    "
Terrains pour la culture des plantes alimentaires. . . . .	2209    "
Café, coton, jardins, etc. etc. . . . .	1312    "
	12411 hect.

La population de la colonie était au 31 décembre 1881 de . . . . . 52856 âmes,  
non compris les Indiens et les Nègres-bosch,  
dont on évalue le nombre approximativement à 12000    " .  
Le nombre des Européens était de . . . . . 595    " ,  
non compté les Européens de la garnison,  
de la marine de l'Etat et de la marine mar-  
chande. La population de l'établissement  
pour les lèpreux, nommé Batavia, était de  
104 lèpreux et de 76 employés etc.  
ils ne sont pas compris dans le total de la  
population.

Des 52856 habitants il y a 26672 hommes et  
26184 femmes.

Le surplus sur l'année 1880 était de 380 âmes.

Le nombre de naissances en 1881 était de 1685.

” ” ” décès ” ” ” ” 1734.

L'accroissement s'est donc fait par l'importation de 429 personnes.

Le nombre de 1685 naissances se compose :

de 1373	enfants naturels,
” 308	” légitimes,
” 4	” nés à Batavia.
<u>1685</u>	

Un nombre de 5321 enfants ont visité les écoles.

L'enseignement a été donné par 101 instituteurs et institutrices.

D'après les cultes, la population se divise en

40326 Chrétiens (subdivisés en 6 cultes reconnus par l'Etat).

1253 Juifs

3556 Indous

715 Mahométans

70 Bouddhistes

et 3500 personnes n'appartenant à aucune secte, ou dont  
le culte était inconnu.

en total 53256; la différence de 400 représente la garnison et  
la marine.

La garnison était de 328 soldats, etc. (inférieurs)

et de 18 officiers.

En classifiant les habitants d'après leur profession, il y avait  
à Surinam :

Fonctionnaires publics, notaires, employés du Gouvernement et police . . . . .	426
Directeurs, ingénieurs, surveillants et ou- vriers pour l'industrie aurifère . . . . .	<u>1544</u>
Transport	1970

Transport . . . . .	1970
Administrateurs, directeurs, et surveillants de plantations . . . . .	1245
Ouvriers, laboureurs, etc. employés à la grande culture et dans les fabriques de sucre. . . . .	11094
En total pour la grande culture . . . . .	12339
Propriétaires et fermiers de terrains pour la petite culture .	4386
Négociants, commerçants, artisans, et personnes dont l'occupation n'est pas spécifiée . . . . .	8555
Sans profession, y compris les femmes, les enfants, les invalides et les personnes qui ne travaillent que de temps en temps . . . . .	25606
	<u>52856</u>

Relevons comme curiosités que le chiffre des domestiques est de 1710, dont 1384 en ville, et que celui des blanchisseuses, en ville, est de 837, sur une population de 23872 âmes.

Des 11094 journaliers, employés sur les plantations et dans les fabriques de sucre, il y avait 6237 créoles de Surinam,  
4119 immigrants contractés,  
738 autres personnes non contractées.  
11094

Des 126 Plantations en culture

64 ont employé 2647 créoles et 813 journaliers d'autres nationalités, non contractés.

62 ont employé les 4112 immigrants contractés et des créoles.

Nota. Ces chiffres ne correspondent pas tout à fait avec ceux, donnés plus haut, cette différence s'explique par la grande difficulté qu'on éprouve dans toute colonie à recueillir des données statistiques exactes.

EXPORTS, IMPORTS, ETC.

En 1881 { 225 vaisseaux mesurant 25708 tonnes sont arrivés.  
          { 232       "               "       26098       "       "       partis.

La différence s'explique par le fait que des vaisseaux arrivés en 1880 sont partis en 1881.

Les Imports ont été de . . . . . f 4.823.865.  
Comprenant à peu près tous les articles que vous voyez à notre Exposition d'Exportation Générale.

Les Exports ont été de . . . . . f 3.885.720,

les seuls articles qui ont quelque importance sont:

le Sucre: . . . 8,538.276 Kilogrammes . f 1,627.449

„ Cacao . . . 1,882.644               "       "       1,180.657

l'Or natif. . . 638.626 grammes . . . „ 849.435

la Mélasse . . 1,608.489 litres . . . „ 112.674

le Rhum et }  
le Tafia       } 533.059       "       "       "       87.724

Essences de bois . . . . . „ 14.523

Noix de Cocos . . . . . „ 8.908

En 1882 le total des Exports est resté environ 10 pour cent au-dessous du chiffre ci-dessus nommé.

La production a été en 1881

de 8,854.275 kilogrammes de sucre ou 2516.3 kilogr. par hectare

de 1,871.290       "       " cacao

de 9.215       "       " café.

Le budget de la colonie se compose pour cette année-ci (1883) comme suit:

Dépenses:

Secretariat du Gouvernement, salaires, etc. . . . f 34.677,75

Etats coloniaux, salaires, etc. . . . . „ 11.800,00

Gouvernement des „Districts”: salaires des commissaires et des autres fonctionnaires, etc. . . . „ 63.798,00

Transport f 110.275,75

Transport . . . . .	f 110.275,75	
Surveillance des Indiens et Nègres		
Bosch . . . . .	2.624,—	
Contrôle sur les poids et mesures „	2.300,—	
Frais de voyage pour les fonction-		
naires démissionnaires ou en congé „	5.000,—	
Fêtes à l'occasion de l'aniversaire		
du roi . . . . .	1.100,—	
	<hr/>	f 121.299,75

2e. Section, Jurisprudence.

Tribunal, salaires, etc. . . . .	f 66.904,30	
Juge de paix à Paramaribo . . . „	11.350,—	
Jurisprudence des „ Districts” . . „	35.780,—	
Prisons, etc. . . . .	50.292,—	
Police judiciaire, salaires des agents		
de police, etc. . . . .	148.136,80	
Police administrative: Pompiers,		
aliénés, surveillance des rues, en-		
tretien des rues, etc. . . . .	18.080,—	
Frais généraux de la jurisprudence „	16.500,—	
	<hr/>	„ 347.043,10

3e. Section, Administration des finances.

Salaires de l'Administrateur et des		
autres fonctionnaires, etc. . . . .	f 79.880,—	
Service des Postes . . . . .	9.300,—	
Bureau des hypothèques . . . . .	6.600,—	
Frais généraux . . . . .	5.500,—	
	<hr/>	„ 101.280,—

4e. Section, Immigration et Colonisation.

Salaires des fonctionnaires, etc. . . . .	f 22.800,—	
Rente et amortisation de l'emprunt		
colonial au profit de l'immigration. „	25.050,—	
	<hr/>	„ 47.850,—
Transport . . . . .	f 617.472,81	

	Transport . . . . .	f	617.472,85
5e. Section, Cultes, instruction, bien-	faisance publique, service médical		
	(partie civile).		
	Subsides, salaires, etc. aux diffé-		
	rents cultes . . . . .	f	46.300,—
	Salaires de l'inspecteur, des autres		
	fonctionnaires, des instituteurs, des		
	institutrices, etc. . . . .	„	59.000,—
	Subsides aux écoles privées . . .	„	35.500,—
	Museë Colonial . . . . .	„	600,—
	Institution pour les vieux pauvres		
	et autres institutions de bienfai-		
	sance . . . . .	„	61.000,—
	Salaires des médecins coloniaux		
	et de l'inspecteur, frais de l'hôpital		
	etc. (Service médical civil) . . .	„	100.760,—
	Etablissement Batavia pour les		
	lèpreux . . . . .	„	19.265,—
	Cimetières, etc . . . . .	„	1.700,—
			<hr/>
		„	324.125,—
6e. Section, Département de l'architecte colonial.			
	Salaires, frais de bureau etc. . .	f	10.315,—
	Entretien des édifices coloniaux etc.	„	48.000,—
	„ des ponts et chaussées. „	„	15.000,—
	Travaux à Nieuw Rotterdam contre		
	l'invasion de la mer. . . . .	„	3.500,—
	Loyer de localités pour le service		
	public. . . . .	„	19.210,—
			<hr/>
		„	96.025,—
7e. Section, Marine coloniale, Balisage, bateau à feu etc.		„	104.626,75
8e. Section, Pensions de retraite, etc. . . . .		„	158.145,40
9e. Section, Dépenses imprévues . . . . .		„	35.000,—
		f	<hr/>
			1.335.395,—

**NB.**

Eclairage des rues de Paramaribo! . . . . .	mémoire!
Sudside pour un câble électrique (pour la communication télégraphique avec les colonies voisines et avec l'Europe). . . . .	mémoire!!
A comptes à des colons . . . . .	”
Entretien des fortifications . . . . .	”

EVALUATION DES IMPÔTS ET AUTRES REVENUES DU FISC.

Impôts.

Impôt direct, ayant pour base le revenu. . . f	85.000,—
” foncier . . . . .	mémoire.
Droit de patente . . . . .	68.000,—
Impôt sur la valeur des maisons (huurwaarde) ”	22.000,—
” pour l'éclairage public . . . . .	mémoire.
Accise sur l'alcool . . . . .	85.000,—
Impôt sur les chevaux . . . . .	800,—
Droits d'entrée . . . . .	415.000,—
” de sortie . . . . .	220.000,—
” de balise (tonnegeld). . . . .	30.000,—
” sur la navigation (baak-, los-en steigergeld) ”	6.500,—
” d'entrepôt . . . . .	9.000,—
” du timbre. . . . .	28.000,—
Impôt sanitaire . . . . .	30.000,—
Droits de succession . . . . .	8.000,—
” de cimetièrè . . . . .	1.500,—
Impôt sur les loteries. . . . .	300,—
Recettes de provenance diverse :	
Billets de passage sur les bâtiments du gouvernement . . . . .	35.000,—
Transport	f 1.044.100,—

	Transport <i>f</i>	1.041.100,—
Produit du service des postes . . . , . . . ”		6.500,—
Fermage de terrains, concessions de terrains etc. ”		79.000,—
Retenues sur les salaires des fonctionnaires pour la caisse des pensions. . . . . ”		66.000,—
Rentes de capitaux de l'ancienne caisse des pensions . . . . . ”		10.843,33
Rentrée d'avances . . . . . ”		1.000,—
Amendes, etc. etc. . . . . ”		6.000,—
Droits de greffe (du Tribunal). . . . . ”		1.500,—
„ du bureau des hypothèques . . . . . ”		1.000,—
„ „ „ du secrétaire colonial . . . . . ”		7.000,—
Recettes diverses. . . . . ”		20.000,—
Subside de la métropole pour équilibrer le bud- get colonial. . . . . ”		92.451,67
	<i>f</i>	<u>1.335.395,—</u>

